Lire en dernière page L'AXE PARIS - MADRID

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

Nº 30 - Vendredi 7 février 1969

Le Feurle La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313 Lausanne: Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50, 3 mois Fr 13.—, 6 mois Fr 25.— 1 an Fr 50.— LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chet responsable Willy Brandt

Les principes et la vie

Proposer de maintenir et même de développer le régime d'extension générale du champ d'application des conventions collectives de travail est un truisme.

— Les partenaires sociaux n'ont pas attendu les neuf propositions de l'équipe interprofessionnelle paritaire dont tu chantes la louange depuis quelques semaines pour persévérer dans la voie des obligations quasi légales imposées aux réfractaires impénitents à la convention collective de travail, me disait l'autre jour un bon syndicaliste de mes amis.

— Peut-être bien, lui ai-je répondu. Mais il est tout de même réjouissant de voir ceux qui méprisent trop volontiers les béquilles de la législation s'engager de façon aussi catégorique dans cette quatrième proposition.

Ce qui montre qu'avec les principes les plus rigides il y a encore des accommodements nécessaires.

D'ailleurs, il y a des évidences qu'il convient de répéter sans cesse, surtout quand elles sont encore loin de s'imposer partout.

Mais que le critique sévère admette qu'il est bon de voir formuler la cinquième proposition d'étendre la parité aux institutions professionnelles de prévoyance, ainsi qu'au contrôle de l'administration et du placement des fonds. Avec mon foutu caractère, je serais assez enclin à prétendre que cette parité s'impose même quand les salariés ne contribuent pas financièrement de façon visible. Car les investissements de l'employeur dans ce secteur vont sans doute au compte des salariés!

Qu'on me dise si vraiment il existe déjà tant de comités paritaires qui répandent la bonne parole, dans des assemblées plus larges, et s'exposent à la confrontation dans des assemblées de patrons et de salariés, comme le suggère la sixième proposition.

Et l'idée de créer des commissions techniques pour étudier les problièmes de la prévention des accidents et des maladies professionnelles, favoriser l'hygiène et adapter le travail a l'homme, est loin encore d'être entrée dans la pratique courante.

Enfin, les deux dernières propositions n'enfoncent pas davantage des portes largement ouvertes. En matière de formation, de perfectionnement et même de ryconversion professionnelle, un large champ d'application pratique est ouvert.

Pour progresser, il y a mieux à faire que de se lamenter constamment, même si c'est devenu la mode.

Mieux vaut mettre la main à la pâte et faire comme le nègre: continuer à embellir et à perfectionner la communauté professionnelle qui n'ose pas encore dire son nom.

JEAN MISTRAL. (« Lutte syndicale ».)



Chevalier de la route

Le jury de l'action a désigné l'écolier de Bâle, M. Graf, âgé de treize ans, comme « chevalier de la route» pour le mois de janvier 1969. Notre photo montre le major de la police bâloise remettant le prix au jeune lauréat.

350 000 litres de soupe!



L'« Etablissement de soupe » du Schwitz a débité pendant les cent ans de son existence, 350 000 litres de soupe à titre gratuit ou à un prix modique. Les frais d'entretien de l'établissement fondé par le capitaine Meinrad Styger s'élèvent jusqu'à présent à plus de 150 000 fr. Notre photo montre des écoliers qui apaisent leur faim.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS De la pénurie de pasteurs à la loi sur le commerce

Au cours de sa dernière séance de sa première semaine de session, le Grand Conseil bernois a entendu la réponse du directeur des cultes, M. Moser, concernant une interpellation développée en novembre dernier. L'interpellateur demandait ce que le gouvernement entendait entreprendre pour parer à la pénurie de pasteurs dans le canton. M. Moser a déclaré qu'une école de théologie serait créée à Berne, école qui serait semblable à celle qui existe déjà à Bâle.

Après avoir accepté des crédits et subventions pour un montant total de 1.7 million de francs destinés à la construction d'ouvrage pour la protection civile, le Grand Conseil s'est occupé d'une interpellation d'un député biennois relative à la construction d'un dépôt de munition dans le vallon de Vauffelin. L'interpellateur demandait au gouvernement pour quelles raisons il ne s'était pas opposé à la décision du Département militaire fédéral. Selon le député, cette construction porte préjudice au paysage. M. Buri, directeur des affaires militaires, a déclaré que lorsque le dépôt sera achevé, le paysage n'en souffrira aucunement, la construction étant entièrement souterraine.

Par 146 voix sans opposition, le conseil a accepté ensuite un décret concernant le versement de subven-

tions jusqu'à $10\,\%$ pour la construction de piscines pour autant que celles-ci soient intégrées dans les installations scolaires.

Enfin, il a voté, en deuxième lecture, la loi sur le commerce l'artisanat et l'industrie par 117 voix sans opposition. Ce texte remplace la loi actuelle, en vigueur depuis plus de 120 ans. Le texte actuel comprend pas moins de 80 actes législatifs qui le complètent.

Poison ou cadeau?

Complètement affolée, une vieille dame zurichoise se présente au poste de police de son quartier:

— On veut m'empoisonner!

Sur le petit paquet plat posé sur la table, devant l'agent, on peut lire GIFT (donc poison en allemand).

Après inspection prudente du paquet, on découvre un calendrier envoyé des Etats-Unis.

C'est pour les services doua-

C'est pour les services douaniers que l'expéditeur indiqua GIFT (cadeau dans la langue de Sheakespeare).

Il paraît que la bonne vieille resta sceptique. Elle refusa d'ouvrir elle-même le paquet.

Cela s'est passé dans notre pays

SUITE MORTELLE. — La semaine dernière, M. P. Chevalier, gardien de musée, 52 ans, habitant Châtelaine, cir-

COUP DE MARTEAU POUR L'APPRENTI TYPO

Le comité de la section de Bellinzone de la Fédération suisse des typographes s'est réuni mercredi soir en séance extraordinaire. Il a examiné la situation créée par la diffusion d'une nouvelle par divers quotidiens concernant le coup de marteau qu'a recu M. Fausto Pozzi, apprenti typographe, par son patron, dans une imprimerie de Locarno. Le comité constate que les versions fournies par la presse sont incomplètes et qu'il est donc possible d'en tirer des conclusions hâtives. Il souligne, en outre, que ce qui s'est passé, indépendamment des responsabilités, a provoqué une indignation générale, en particulier chez les typographes. Il déplore également ce qui est arrivé et se réserve de revenir sur cette affaire après la fin de l'enquête judiciaire qui est en cours.

culait à vélomoteur à la rue du Mont-Blanc, quand il entra en collision avec une voiture. Souffrant d'une fracture du crâne, il avait été transporté à l'hôpital, où il est décédé jeudi.

INCUNABLE DE VALEUR, EN FAC-SIMILÉ. — C'est avec joie que les bibliophiles et les amateurs d'art apprendront qu'une entreprise zurichoise vient de publier, en fac-similé, le « Psautier de Mayence », qui date de 1457 et qui est un des plus anciens textes imprimés d'Europe. On ne connaît que dix exemplaires de l'édition originale, dont le mieux conservé, se trouveà la Bibliothèque nationale autrichienne de Vienne. C'est cet exemplaire qui a servi de modèle pour l'impression du fac-similé.

RÉCLUSION POUR UN RÉCIDI-VISTE. — Le Tribunal correctionnel de Nyon a jugé jeudi un habitant de Genève qui, alors qu'il venait de sortir conditionnellement du pénitencier de Bellechasse (Fribourg) où il purgeait une peine de deux ans de prison pour vol, avait aussitôt commis de nouveaux cambriolages. Il l'a condamné à deux ans de réclusion ferme et à cinq ans de privation des droits civiques. BREF SÉJOUR DE M. THANT. — Arrivé mercredi soir peu avant 22 h. à Kloten où une voiture de la direction de l'ONU de Genève l'attendait, le secrétaire général de l'ONU, U Thant a passé la nuit dans un hôtel de Zurich. En fin de matinée, il a regagné l'aéroport où il s'embarqua dans un appareil de la Swissair, aux environs de midi, appareil qui relie Zurich à New York. Aucun renseignement n'a pu être obtenu quant aux raisons de son escale en Suisse.

MORT DANS L'OUBLI. — M. Tarin, qui fut le premier administrateur des « Cahiers vaudois », est mort à l'âge de 87 ans, dans l'oubli et au terme d'une vie mouvementée, à l'asile des vieillards du chateau de Goumoëns, dans le Gros-de-Vaud. Rappelons que les « Cahiers vaudois » bénéficièrent de la collaboration de Ramuz, d'Ansermet, de Cingria, de Gilliard.

Bibliophile, collectionneur d'éditions originales d'auteurs modernes, organisateur de congrès et de concerts. C. Tarin s'établit par la suite en France, ouvrant une librairie, puis termina sa carrière comme correcteur pendant quinze ans dans une grande imprimerie lausannoise.

AIDE AU TIERS MONDE. — Dans le cadre de la coopération technique avec les pays en voie de développement, l'ONU et l'UNESCO ont confié au cours de ces derniers mois des missions à plusieurs spécialistes suisses, notamment à des Romands.

Deux ouvriers étaient occupés à réparer la tuyauterie d'une maison d'Hergiswil. A cet effet, ils employaient du gaz propane pour leur lampe à souder. Soudain, il se produisit une explosion. Les deux ouvriers ont été grièvement blessés, de même que le propriétaire de l'immeuble et une de ses filles. Quant au bâtiment, il a été entièrement détruit. Les dégâts atteignent 200 000 fr.

BONNE PRISE. — En octobre dernier, des magasins d'antiquités de Zurich furent la victime de cambrioleurs, qui volèrent pour 200 000 fr. d'objets d'art. C'est l'imprudence d'un des trafiquants, qui offrit à un antiquaire deux channes en argent volées à Berne, qui mit la police sur les traces de la bande. Il s'agissait de trois jeunes hommes, dont deux étrangers, qui ont tous pu être arrêtés.

TUTELLE PROFITABLE. — C'est à un an de prison avec sursis durant 4 ans que le Tribunal cantonal zurichois a condamné jeudi un homme de 23 ans, qui avait voulu combattre ses complexes en déchargeant son fusil militaire contre un ami qui lui rendait visite, le 20 janvier 1967, à Wallisellen. L'ami put se protéger derrière une porte. L'agresseur prit ensuite la fuite, tuant son propre chien.

Cet homme est un cas pathologique. Il a été soumis, durant l'instruction, à un patronage, ce qui lui a été profitable : c'est pourquoi le tribunal lui a accordé le sursis, tout en maintenant la tutelle.

EN MAI, ÉLECTION BERNOISE COMPLÉMENTAIRE. — Dans sa séance de jeudi, le Conseil exécutif du canton de Berne a fixé au 4 mai prochain l'élection complémentaire au gouvernement, élection par laquelle le successeur de M. Buri (PAB) doit être désigné. M. Buri se retirera le 31 mai après 20 ans d'activité à l'exécutif cantonal. Il demeurera toutefois l'un des deux représentants du canton de Berne au sein du Conseil des Etats.

HANDBALL

Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds SAMEDI 8 FÉVRIER 1969, à 17 heures

> Von

Championnat suisse de LNB

Match d'ouverture



BOUCHERIE

Centre Coop des Forges **Charles-Naine 3** LA CHAUX-DE-FONDS

brrr!

on grelotte!

Le maître boucher vous propose des viandes à mijoter:

le 1/2 kg.

Tripes fraîches

2.50

présentez-les en vinaigrette ou avec une mayonnaise

Langues de bœuf fraîches

3.70

le 1/2 kg.

et bien sûr toujours avec timbres Coop, 6 %

Samedi à Bel-Air **Grand-Pont**

Place-d'Armes 1

à Saignelégier

et au Locle, à Grand-Rue 34

Poulets à la britchonne

C'est mieux, c'est avantageux, c'est Coop



TÉLÉSKI DU CHAPEAU RÂBLÉ LA CHAUX-DE-FONDS

OUVERTURE

du lundi au vendredi, de 14 à 17 h. et de le samedi, de 9 à 17 h. sans interruption le dimanche, de 9 à 17 h. sans interruption

3 pistes dont deux éclairées, préparées mécaniquement — parking à proximité

TARIFS

| 1 montée | enf | fant, | | étudiant, a | | | | | apprenti | | | Fr. 0.50 |
|-------------|-----|--------|--|-------------|---|---|---|----|----------|---|---|-------------|
| 1 montée | | adulte | | | • | • | • | • | • | • | • | 1.— |
| ABONNEMENTS | | | | | | | | | | | | |
| 6 montées | | | | | | | | | | | | 5.50 |
| 12 montées | | | | | | | | | | | | 9.50 |
| 24 montées | | | | | | | | ٠. | | | • | 17.— |
| | | | | | | | | | | | | 30.— |
| | | | | | | | | | | | | |

Enfants, étudiants, apprentis, sur présentation de la carte: demi-tarif

Abonnements de soirée ou d'après-midi, du lundi au vendredi: adultes, Fr. 7.—; enfants, Fr. 3.50 Tous renseignements peuvent être obtenus au No de téléphone 3 57 74 pendant les heures d'ouverture.

FAITES LIRE NOTRE JOURNAL! FEU: 18

PRETS



BANQUE EXEL

La Chaux-de-Fonds

Av. L.-Robert 88 Ø (039) 3 16 12 Ouvert le samedi matin



Ruche 42 — Tél. (039) 3 28 65



Grand choix de fleurs

Gerbes

Plantes SERRE 81

Tel. (039) 2 12 31 Couronnes

ETAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

6 février 1969

Naissances

Frisano Yvan, fils d'Adriano, ouvrier, et d'Emilia née Venaruzzo. Vigolo Emerenziana-Bruna-Teresa, fille de Bortolo, aide chauffeur, et d'Angela née Peron Cerreto Giuseppina, fille de Michele, ma-nœuvre, et de Rosa née Cattolico.

Promesses de mariage

Allenbach Marcel-André, boîtier acheveur, et Schmid Monique-Andrée. Chaboudez Gilbert-René, typographe, et Zibula Theresia-Elisabeth.

Décès

Fellmann née Renhard Anna, ménagère, née le 6 décembre 1891, veuve d'Emile. Domicile: Parc 27.



gera et combattra avec succès les trou-bles circulatoires ! Circulan chez votre pharmacien et dro-guiste. 1 litre Fr. 20.55 11 25 4.95



Grand-Rue 4 Tél. 51712



cinéma-théâtre abc serre 17 tél. 3 72 22

irois jours seulement Vendredi, à 20.30, samedi et dimanche, à 15.00 et 20.30 LE PLUS HAUT SOMMET DE LA COMÉDIE ANGLAISE

LADY KILLERS

(Tueurs de Dames) ,

avec Alec GUINNESS et Peter SELLERS Technicolor



Verres de contact

Laboratoire équipé spécialement Faites un essai sans engagement

Av. Léopold-Robert 21 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 2 38 03

A l'occasion d'un

deuil

vous témoignerez vous temoignerez votre sympathie par l'envoi d'une carte que vous au-rez choisie chez REYMOND, 66, rue de la Serre, à La Chaux-de-Fonds



AMSTERDAMER

LIVRES

d'occasion lous genres anciens et modernes Achat vente échange — Librairie place du Marché tél 2 33 72

On demande à ache-ter un piano brun en bon état, bas prix, paiement comptant, pour petite école d'enfants de la ré-gion neuchâteloise. Faire offre avec in-dication de prix et marque, sous chifffre K. H., au bureau de la «Sentinelle». «Sentinelle».

MISE AU CONCOURS

1 poste

d'agent de police

est mis au concours.

Conditions requises: 20 ans au moins, 30 ans au plus. Taille 1 m. 70 au moins, constitution robuste, bonne réputation, apte au service militaire actif.

Bon salaire et bonnes conditions de travail. Caisse de retraite.

Pour tous renseignements s'adresser au poste de

Les offres de service doivent être adressées par écrit, avec curriculum vitæ, à la Direction de police, jusqu'au 20 février 1969 au plus tard.

CONSEIL COMMUNAL.

Technicum neuchâtelois Division de La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

Titre exigé: brevet cantonal de maître de dessin ou titre équivalent.

Obligations et traitement légaux.

Le titulaire peut être appelé à enseigner dans le cadre de l'Ecole d'arts appliqués, de l'Ecole pro-fessionnelle et de l'Ecole de travaux féminins,

classes paramédicales. Entrée en fonctions: 21 avril 1969 ou date à con-

Demander le cahier des charges et la formule de postulation au secrétariat du Technicum neuchâtelois, Progrès 38-40, La Chaux-de-Fonds, et adresser les offres de services avec pièces à l'appui à M. Pierre Steinmann, directeur général, jusqu'au 18 fé-

La commission.

OFFRES D'EMPLOI

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Mise au concours

Par suite de démission honorable, la Municipalité de Saint-Imier met au concours une place

d'EMPLOYÉ(E) **FACTURISTE**

au bureau des services eaux-électricité et trayaux publics.

Exigences: langue maternelle française, bonne connaissance de la langue allemande. Bonne culture générale.

Entrée en fonction: selon entente.

Rétribution: selon classe 9 de l'échelle des traitements, qui peut être consultée au secrétariat mu-nicipal. Semaine de cinq jours. Affiliation à la caisse de retraite.

Les offres de service, manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitæ et des copies de certificats éventuels sont à adresser au Conseil municipal de Saint-Imier jusqu'au 20 février 1969.

Conseil municipal.



E B MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour son Service des travaux publics deux postes

d'OUVRIER DE VOIRIE

Entrée en fonction: selon entente.

Rétribution: selon classe 10 de l'échelle des traitements, qui peut être consultée au secrétariat mu-nicipal. Affiliation à la caisse de retraite. Semaine de cinq jours.

Les offres de service, manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitæ sont à adresser au Conseil municipal jusqu'au 20 février 1969.

Conseil municipal.

|Abonnez-vous à notre journal!

Patinoire des Mélèzes La Chaux-de-Fonds Champion suisse **SAMEDI 8 FÉVRIER** à 20 h. 30 MATCH AMICAL

Le combat contre la faim

Nous reproduisons ci-dessous un texte publié dans le quotidien « Le Monde » sous la signature de René Dumont, un des meilleurs agronomes mondiaux et l'un des très rares hommes qui sachent critiquer les politiques agraires des pays du tiers monde tout en conservant auprès de ces populations une audience certaine.

« L'Inde vient de faire une bonne récolte. Dans quelle mesure ce résultat est-il imputable à des progrès réels ou simplement la conséquence de la mousson? Il est difficile de répondre. L'Inde fait-elle des réserves pour l'an prochain? C'est douteux. Est-elle venue à bout de sa mainutrition? Sûrement pas...

» Certes, nous disposons maintenant de blés mexicains à très hauts rendements et de variétés très productives de riz tropicaux. Mais on aurait tort de croire pour autant que la victoire sur la faim est acquise. Plus productives, ces nouvelles variétés sont aussi plus exigeantes en soins, en eau, en fertilisants, en connaissances. Les optimistes prédisent que la production alimentaire mondiale est maintenant en mesure de croître plus vite que la population. Je souhaite qu'ils aient raison, mais il ne faut pas, par excès d'optimisme, démobiliser l'opinion sous peine de voir diminuer encore l'aide des nations riches au tiers monde.

» Il est incontestable que les débouchés solvables de la production agricole diminuent grâce au progrès des rendements dans les pays jadis déficitaires. Mais cela ne veut pas dire que la faim sera vaincue. Si l'on appelle faim la mainutrition, la tâche des nations riches paraît gigantesque. J'estime que, s'il existait un fonds international d'achat, se portant systématiquement acquéreur des surplus de céréales et de lait au profit d'un programme alimentaire mondial élargi, le paysan breton (et le paysan suisse!) pourrait sans crainte accroître la production de ses vaches de 12 à 15 % par an et l'Ouest canadien doubler en trois ans sa récolte de blé. (...)

» La FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture, nous propose de quadrupler la production alimentaire mondiale d'ici à la fin du siècle, pour essayer de suivre l'accroissement de la population. Cet objectif ne sera probablement pas atteint, et un contrôle plus strict des naissances devient maintenant plus impératif dans les pays du tiers monde. Car nous n'avons pas le droit de continuer à condamner des centaines de millions d'enfants des tropiques qui — parce que leurs mères et eux-mêmes souffrent, lors du sevrage, de carences en protéines — n'atteindront jamais leur plein développement mental: le tiers monde se peuple ainsi par notre faute de pauvres êtres dont le cerveau sera pour toujours mutilé et que les bourses les plus généreuses ne pourront jamais faire accéder à l'université.

» L'égoïsme, ici, prépare le terrain à la domination. Personne ne pourra se vanter d'avoir vaincu la faim tant que de tels scandales se perpétueront. »

LES ROMANDS ET LA CONSOMMATION

Régions linguistiques et styles de vie

Nous nous connaissons mal de canton à canton, et encore plus mal d'une région linguistique à l'autre. Voyez les rapports entre Suisses romands et Suisses alémaniques : malgré de louables efforts de compréhension de part et d'autre, le sentiment d'un déséquilibre interrégional, ou du moins d'un certain isolement, persiste. L'unité et la fermeté semblent les vertus d'outre-Sarine; l'éparpillement politique et économique serait en revanche la faiblesse des Romands. Du côté alémanique, une certaine attirance spontanée et une réticence instinctive se manifestent alternativement à l'égard des « Welsches ». Pour leur part, les Suisses français ressentent une jalousie secrète vis-à-vis de la réussite matérielle et une sorte de mépris ouvert des Confédérés d'outre-Sarine. Or, à l'échelle fédérale comme internationale, rien n'est plus erroné ni plus nuisible que de tels stéréotypes irrationnels. Au niveau plus modeste de la recherche économique, rien n'est plus apte à infléchir les résultats d'enquêtes ou à fausser les conclusions de travaux compara-

Soit par exemple la question suivante: les cantons romands sont-ils oui ou non restés en arrière dans leur développement économique par rapport au reste du pays? Objectivement, la réponse est affirmative. Et pourtant, en Suisse centrale et orientale, il existe des régions nettement en retard par rapport aux cantons romands. A une question apparemment aussi claire que celle posée plus haut, il convient donc d'ap-

porter une réponse nuancée. Sans nuances ni esprit de finesse, les rapports entre les communautés comme entre les individus — manquent par trop d'harmonie.

Tout effort de compréhension et d'explication mérite donc d'être salué comme un véritable service à la collectivité. Mis à part une remarquable série d'articles d'Otto Frei, correspondant depuis 1966 de la « NZZ » zurichoise en Suisse romande ¹, deux articles retiennent l'attention, dans le domaine économique plus spécialement. Tous deux tentent d'évaluer le poids économique croissant de la Suisse française par rapport à celui de la Suisse alémanique, déjà mieux structurée.

Comment les Romands consomment-ils?

Le premier travail, basé sur des enquêtes de sociétés d'étude du marché installées à Zurich et à Nuremberg, se propose de mesurer le pouvoir d'achat des Suisses romands². Le résultat de cette enquête ne manque pas d'intérêt : en effet, l'indice pondéré moyen du pouvoir d'achat se situe autour de 38 points pour la Suisse romande, contre 36,7 pour le reste de la Suisse et 37 pour l'ensemble du pays. Le potentiel d'achat moyen, c'est-à-dire multiplication de l'indice d'achat par le nombre de ménages, est de 7,2 % plus élevé dans les cantons romands que dans le reste de la Suisse; il représente plus de 26 % du chiffre national. Comparativement, l'agglomération de Genève se place en tête de l'indice avec 44 points, score dépassé à Bâle-Ville seulement (44,8). Genève aurait donc un potentiel d'achat supérieur à celui de Zurich (indice 43,6), tandis que les villes de Lausanne et de Neuchâtel dépassent largement la moyenne suisse. En revanche, le potentiel d'achat demeure faible dans les régions de la Broye, de Cossonay, de la Vallée, du Lavaux, dans le Pays-d'Enhaut, pour ne citer que les plus importantes zones de dépression. Ceci dit, leur potentiel n'est guère moins élevé que celui de régions analogues de Thurgovie, de Glaris ou des Gri-

La même enquête concerne également les groupes de produits pour lesquels le potentiel d'achat se manifeste différemment d'une région à l'autre. Ainsi, le potentiel de la Suisse romande représente 26,6 % du total national pour l'alimentation, 26,7 % pour l'habillement, 25,6 % pour l'aménagement du logement et l'équipement ménager. La part est relativement élevée dans les secteurs des articles de luxe (30,4 %) et des vacances et voyages (27,2 %), tandis que la participation demeure modeste dans le groupe « soins et hygiène » (24,8 %). Que conclure de ces dernières données? Superficielle et fortement inspirée par les préjugés dénoncés plus haut, la première réaction pourrait être la suivante : la Suisse romande est a) plus frivole et b) moins attentive à l'hygiène que la Suisse alémanique. Une telle conclusion serait pour le moins hâtive et faussement étayée. L'auteur, lui, en tire une autre, certes plus scientifique, mais qui malheureusement peut également induire en erreur, parce qu'elle ne renferme aucune explication du phénomène économique. Car il tire de ce qui précède que le potentiel d'achat de la Suisse romande est supérieur à celui de la plupart des régions de l'est de la Suisse. Autrement dit, la Suisse romande possède un « indice de richesse vive » plus élevé, tandis que la Suisse orientale dispose d'un potentiel « immobilisé » supérieur. On épargne donc davantage en Suisse alémanique, tandis que les Ro-mands manifestent une plus grande propension à consommer. Par conséquent, l'ouest de la Suisse est plus sensible aux fluctuations de la conjoncture.

L'ouest sur la voie du rattrapage

Essayons de voir la raison de ce phénomène: grâce à la conjoncture favorable, surtout celle de ces dix dernières années, des progrès spectaculaires ont pu être réalisés, en ce qui concerne l'industrialisation et la diversification économique. Au départ, la Suisse romande était en retard; depuis lors, elle a pu combler une partie de ce retard en accélérant son rythme de croissance et en dévalorment certaines activités

développant certaines activités. Prenons l'exemple de Genève: de 1945 à 1963, son accroissement démographique a été pratiquement le double de celui de la Suisse. Sa population active croît deux fois plus vite que celle du canton de Bâle et il en va de même pour le volume des investissements. Cependant, s'il y avait en 1945 125 travailleurs étrangers pour 1000 habitants en Suisse, et 134 dans le canton de Bâle-Ville, on en comptait près de 200 dans le canton de Genève. Actuellement, au moins 25 000 personnes, c'est-à-dire les fonctionnaires internationaux et leurs familles, bénéficient d'un statut particulier. Ce sont là des faits importants, car l'internationalisation de Genève - en plus du fait que tous les centres urbains romands sont aussi des pôles d'attraction par rapport aux campagnes - et son importance touristique contribuent fortement à l'accélération de la consommation, plus particulièrement de la consommation de certains groupes de produits: justement « voyages et articles de luxe » par exemple.

Par ailleurs, on relève que l'épargne bancaire par habitant a passé à Bâle de 5950 fr. en 1960 à 7631 fr. en 1963, contre respectivement 4350 et 5757 fr. pour le canton de Genève. Malgré l'écart entre les chiffres absolus, on voit bien que l'effort pour épargner est relativement plus grand à Genève, où le taux d'accroissement est supérieur.

On retrouve ici ce double élément: le retard de la Suisse romande au départ, et son développement par la suite. Dans ce développement tardif, on peut voir un facteur expliquant, partiellement du moins, la richesse vive repérée du côté romand et le « potentiel immobilisé » accumulé en Suisse alémanique. En outre, le dernier rapport de l'OFIAMT sur l'évolution des salaires montre que la plupart des salaires fixés sont supérieurs en Suisse orientale; or qui dit salaire supérieur, à prix égal, dit aussi épargne supérieure; il faudrait donc, sur ce point nuancer le jugement

sur ce point, nuancer le jugement. L'évolution pousse vers l'intégration dans des grands ensembles, mais nécessite parallèlement une nouvelle répartition des tâches à l'intérieur du pays, un effort de cohésion interne. A cet égard, les temps du cantonalisme, et même du régionalisme, sont dépassés. Mais non la notion du fédéralisme, « car fédéralisme veut dire collaboration et non coexistence en vase clos ». A cet égard, il est de plus en plus nécessaire d'établir le véritable potentiel économique de nos régions et leurs influences réciproques. Les nuances qui apparaîtront alors vont montrer que les différences entre Romands et Alémaniques ne sont pas aussi insurmontables que les stéréotypes et autres préjugés le laissent supposer. H. Koslowski

(« Coop », revue d'économie d'entreprise, janvier 1969.)

¹ Cf. Otto Frei, Vielfältige welsche Schweiz, Zürich, Verlag « Neue Zürcher Zeitung », 1968, 178 p.

² Karl H. Höting, Kaufkraft in der Westschweiz, in: Kriterion, N° 56 (déc. 1967/jan. 1968), pp. 18-24; et Alexandre Hay, Genève face à l'économie suisse, Revue économique et sociale, février 1966, pp. 5-12.

³ Ces données recoupent d'ailleurs celles que J. Rosen établit en calculant le revenu national par cantons.

PENSÉE

La liberté jamais ne cesse d'être aimable. P. Corneille

ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION

Un principe qui a la vie dure

On n'enterre pas si facilement le vieux principe « A travail égal, salaire égal ».

Le «Bulletin patronal vaudois», qui prétendait l'enfouir définitivement dans le puits de l'oubli sous le titre: «Tant pis pour la convention N° 100», en a fait l'expérience par la réaction en chaîne que souleva dans tous les milieux cet essai de liquidation intempestif.

Se référant à l'audacieuse initiative du législateur vaudois que l'on est heureux de voir aujourd'hui si souvent en pointe quand il s'agit de rétablir la justice dans ses droits, notre confrère patronal constatait que « les femmes sont très satisfaites, les hommes très mécontents » de la mise en pratique de ce principe dans le corps enseignant.

TÉMOIGNER LEUR SATISFACTION

Les femmes doivent cette satisfaction à l'action décisive de la VPOD et à l'intelligence active du conseiller d'Etat Pierre Graber. Elles disposent d'un moyen très simple de témoigner leur satisfaction en adhérant en bloc à l'organisation syndicale qui leur valut ces avantages. Leurs collègues du genre masculin suivront peut-être alors, selon l'exemple qui leur fut donné en pays de Neuchâtel, il y a plusieurs années déjà.

UNE CURIEUSE REVANCHE

Quant aux hommes, ils ne sont pas tous mécontents. Dans le corps enseignant vaudois comme ailleurs, nombreux sont les adeptes d'une égalité de rémunération à prestation égale, quels que soient le sexe, la race, la nationalité ou la couleur. Parmi les mécontents, il faut ranger bien sûr les curieux maîtres et seigneurs qui croient encore à la supériorité atavique du genre masculin, ceux aussi qui ont peut-être une curieuse revanche à prendre sur la hiérarchie de fait dans leur propre ménage et bien entendu tous les autres qui spéculaient sur cette réforme pour arracher une augmentation plus spectaculaire de l'allocation de ménage. Pour ces derniers, l'égalisation constituait une étape inévitable vers l'amélioration de leur propre situation. A ce propos, précisons que la Société pédagogique

vaudoise demandait l'égalité « à fonction, à titres et à charges égaux. »

FAIRE DÉVIER LE DÉBAT

Les principaux motifs de mécontentement sont à rechercher dans la liquidation de l'avantage acquis des compléments communaux de salaire et l'insuffisance de l'allocation de ménage. Ces raisons sont donc assez éloignées du principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine.

Regrettons que le service d'information patronal s'efforce de faire dévier le débat de façon à dégoûter les citoyens d'une réforme inéluctable.

La Confédération a ratifié en effet la convention internationale du travail N° 111 interdisant la discrimination en matière d'emploi et de profession. Avec le consentement du Conseil des Etats si dur à la détente. Dès lors, notre pays est heureusement pris dans l'en-

grenage de la convention internationale du travail N° 100 sur l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale que nos sénateurs obstinés avaient refusé de ratifier à quelques reprises, contre la volonté du Conseil fédéral, du Conseil national et même de la Conférence de conciliation de

l'Assemblée fédérale!
Or, les inégalités de rémunération qui reposent sur le sexe sont aussi considérées comme de la discrimination

L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE

La commission d'experts de l'OIT chargée de contrôler l'application des conventions et recommandations vient d'attirer fort discrètement l'attention des autorités fédérales sur cette implication naturelle à laquelle l'Union syndicale a fait allusion à plusieurs reprises.

Ainsi, même le Conseil des Etats va être conduit dans les voies prolongées de l'émancipation économique et sociale des femmes.

Les Groupements patronaux vaudois, dont l'astuce aura été une sorte de dernier baroud d'honneur de l'inconséquence, seront entraînés eux aussi dans le sillage de l'équité. Jean Möri

PRÉOCCUPATIONS SYNDICALES

Réforme monétaire internationale

Le fait que l'on prend de plus en plus conscience de ce que les problèmes économiques nationaux et le niveau de l'emploi sont étroitement liés aux décisions monétaires internationales a incité le mouvement syndical à accorder une attention croissante au problème de la réforme monétaire internationale. La Confédération internationale des syndicats libres a toujours prôné une telle réforme et a insisté pour qu'une conférence monétaire mondiale soit convoquée à cette fin.

Dans le but de fixer la position du mouvement syndical libre in-

ternational à l'égard de la réforme monétaire internationale, une réunion de représentants des organisations syndicales européennes se tiendra à Bruxelles le 31 janvier 1969. Y participeront des dirigeants responsables de la formulation des politiques économique et monétaire des organisations syndicales d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique, de Grande-Bretagne, de Suède et de Suisse. La réunion constituera un groupe de travail rattaché au Comité économique et social qu'a créé le Comité exécutif de la CISL lors de sa dernière réunion, en novembre 1968. CISL

PROGRAMMES



RADIO

Vendredi 7 février 1969

sottens. — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale, 19.35 Bonsoir les enfants! 19.4œ Grosplans. 20.00 Magazine 69. 21.00 Orchestre de Chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Les beaux-arts. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-denière Miroir-dernière.

BEROMUNSTER. — 16.00 et 23.25 Inf. 16.05 «Rue de l'Helvétie», pièce. 16.50 Orchestre. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 1915 Inf. 20.00 Arc-en-ciel. 20.15 En flânant dans Stuttgart. 22.15 Inf. 22.30 Spécialités musicales.

Samedi 8 février 1969

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00 et 11.00 Inf. 10.45 Le rail. 10.50 Les ailes. 12.00 Inf 12.05 Au carillon demidi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 13.00 Demain dimanche. 14.00 Inf. 14.05 Euromusique. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.

Second programme de Sottens. — 8.00 L'école des ondes. 9.00 Round the world in English. 9.15 Le français, langue vivante. 9.45 Témoignages. 10.00 Paris sur Seine. 10.30 Structures. 11.00 Les heures de culture française. 11.30 Le folklore à travers le monde. 12.00 Midi-musique. 13.15 Bulletin d'informations musicales. 13.30 Petit concert pour les jeuresses musicales. 14.00 Carte blanche à la musique. 14.30 Récréation concertante. 15.00 Solistes romands. 15.30 Compositeurs suisses.

BEROMUNSTER. — 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00 et 12.30 Inf. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 6.55 Jardinage. 7.10 Auto-radio. 8.30 Citoyen et soldat. 9.00 Magazine des familles. 10.10 Boîte à musique. 11.05 Opérettes.

12.00 Musique. 12.40 Mélodies. 13.00 Cabaret-Magazine. 14.00 Chronique de politique inté-rieure. 14.30 Nouveautés du jazz. 15.00 Eco-nomie politique. 15.05 L'Echo romand. 15.30

TV ROMANDE

Vendredi 7 février 1969

18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Avant-première sportive. 18.45 L'actualité au fémi-nin. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 «Café du Square», feuilleton. 19.40 Té-léjournal. 20.00 Carrefour. 20.20 Caméra-sport, édition spéciale. 20.50 Championnats d'Europe de patinage artistique. 22.00 Con-cert. 22.50 Téléjournal.

Samedi 8 février 1969

13.25 Championnats du monde de ski-bob à Montana-Crans, 15.15 Un'ora per voi.

TV FRANCAISE

Vendredi 7 février 1969

1re chaîne. — 17.50 Télévision scolaire.

18.20 Flash-actualités. Contact. 18.30 Teuf teuf, jeu. 18.45 Vivre chez soi. 19.15 «Pépin la Bulle», film. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme du «Picardie», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Clin d'œil. 21.15 Forum-jeunesse. 22.30 Intermezzo. 23.15 Télé-nuit.

2e chaîne. — 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Télé-soir. 19.55 Télésports. 20.00 Cinéma-critique. 20.30 Les airs du temps. 21.55 Championnats d'Eu-rope de patinage artistique. 23.00 On en

Samedi 8 février 1969

1re chaîne. — 9.00 et 11.02 Télévision sco-laire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.55 Télévision scolaire. 14.55 Rugby. 2e chaîne. — 13.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHATEL

VAL-DE-TRAVERS: Assemblée de district. - Vendredi 7 février, à 20 h., au Café du Stand de Fleurier. Ordre du jour: Elections cantonales, désignation des candidats.

DISTRICT DE BOUDRY: Séances d'information du district. — Quatrième conférence à Gorgier, Maison de commune, le 7 février, à 20 h. 15: F. Bourquin parlera de la médecine du travail. Invitation à tous.

VAL-DE-RUZ: Assemblée de district. - Samedi 8 février, à 14 h., au Café des Amis, Les Geneveys-sur-Coffrane. Ordre du jour : élections cantonales, désignation des candidats.

NEUCHÂTEL: Comité de section. -Lundi 10 février à 20 h. 15, à l'Hôtel City. Assemblée statutaire de section, le jeudi 13 février, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Soleil, 1er étage.

DISTRICT DE NEUCHATEL: Assemblée de district, mercredi 19 février, à 20 h. 15, au collège de Cornaux, salle des sociétés. Ordre du jour: Elections cantonales. Chaque section présentera son ou ses candidats lors de cette séance.

COMITÉ CANTONAL. - Mercredi 12 février, à 19 h. 45, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, nouvelle salle, 2° étage.

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe quartier Succès-Forges, mardi 11 février, à 20 h., petite salle du Café Cortina, Bois-Noir 39. Maurice Jeanneret, percepteur des impôts, par lera de la nouvelle loi sur l'amnistie fis-

DISTRICT DE BOUDRY. — Séance du grand comité (présidents des sections locales et députés inclus). Buffet de la Gare, Cortaillod, mercredi 12 février, à 20 h. 15. Ordre du jour: Candidatures au Grand Conseil; statuts;

CANTON DE GENEVE

SECTION RIVE-GAUCHE: Souper de la section. - Vendredi 7 février, à 19 h. 15, à la Brasserie International.

LANCY: Margotton. - Samedi 8 février, dès 16 h., au Café du Carrefour, au Grand-Lancy (trolley N°4).

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Michel Turler a une avance confortable



A Langnau, les Chaux-de-Fonniers ont fait coup double. Tout d'abord, La Chaux-de-Fonds est devenue championne de Suisse. Et la photo souvenir montre la joie des «boys» de Gaston Pelletier. On v reconnaît, de gauche à droite : Casaulta, Sgualdo, Huggler, Berger, Pellaton, Dubois, Brun. A genoux : Turler, Curchod, Reinhard, Rigolet, Furrer, Jeannin, Pousaz et, à demi-caché, Huguenin.

Ensuite Turler, avec trois buts, a pris une confortable avance au classement (que voici) des meilleurs attaquants: 1. Turler (La Chaux-de-Fonds), 26 points; 2. Ueli Luthi (Kloten), 23 p.; 3. Henry (Genève-Servette), 22 p.; 4. Giroud (Genève-Servette), 21 p.; 5. Dubois (La Chauxde-Fonds), U. Lott (Kloten), Altorfer (Kloten) et Naef (Genève-Servette), 20 p.; 9. Joris (Genève-

Servette), Stambach (La Chaux-de-Fonds), Peter Luthi (Kloten) et Reinhard (La Chaux-de-Fonds), 18 points.

SANCTIONS

La Commission disciplinaire de la Ligue suisse de hockey sur glace a pris les sanctions suivantes: Jurg Lott (Kloten) est suspendu jusqu'au 30 avril 1969 pour voies de fait envers l'arbitre genevois Haury lors du match de championnat Langnau—Kloten du 15 janvier.

Pour avoir participé activement à une bagarre générale lors du match Bienne-Lausanne, le joueur Charles Greder (Bienne) est suspendu pour cinq matches officiels à partir du 11 janvier et le joueur Michel Winiger (Lausanne) est suspendu pour six matches officiels.

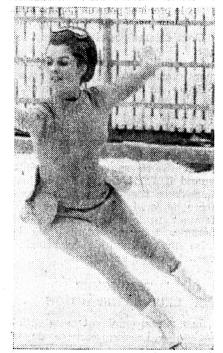
CHARLOTTE WALTER, actuellement 10°

Le patinage messieurs n'a pas fait recette à Garmisch-Partenkirchen. C'est devant un public fort restreint que le Tchécoslovaque Ondrej Nepala a été couronné champion d'Europe. En effet, l'absence de grands noms (Calmat, Dänzer et Schwarz) ou celle d'une vedette nationale (Schnelldörfer) a enlevé à ce concours beaucoup d'intérêt aux yeux des sportifs bava-

Malgré une préparation estivale perturbuée par les événements que l'on sait, le jeune Slovaque Nepala a fait montre à Garmisch d'une maîtrise impressionnante.

Classement: 1. Ondrej Nepala (Tch), chiffre de place 9, 2806,4 points; 2. Patrick Pera (Fr), 18, 2760,7 p.; 3. Sergei Tchétverouchine (URSS), 27, 2697,1 points; 4. Günther Zoeller (Al-E), 42, 2628,2 p., 5. Philippe Pelissier (Fr), 50, 2605,3 p. Le Suisse Daniel Hoener a pris la quinzième place.

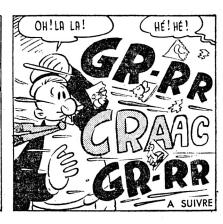
Chez les dames, on assiste actuellement à une lutte serrée entre l'Autrichienne Béatrice Schuba et la tenante du titre Hana Maskova. Quant à la championne suisse Charlotte Walter (notre photo), elle est dixième sur vingt-trois concurrentes après les figures imposées.











lier que le commodore ne m'ait rien communiqué.

- A l'oracion, un brick anglais était en vue. · Ah! le vent a été contraire, senor Springh dit don Luis; ce n'est que vers cinq heures qu'une baleinière a apporté la nouvelle.

- De sorte que nous sommes dans la crise, dit le ministre en jouant avec ses manchettes.

- Ce n'est pas tout encore.
- Il y a autre chose?
- Une niaiserie, senor Springh. Vous savez que nous nous attendions à voir arriver ici l'envoyé français en ennemi, n'est-ce pas ? Oui, oui, en effet,
- Eh bien, pas du tout; il arrive avec les intentions les plus pacifiques.
- Ah! quel bonheur!
- Pour nous?
- Pour tout le monde, senor del Campo.

 Excepté pour le court Excepté pour la question d'Orient.
- Si; il peut y avoir quelque chose pour elle.
- Un embarras de moins pour la France est un embarras de plus pour la paix européenne; en ce moment, heureusement, les relations qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre nous sont une garantie pour le résultat de la mission Mackau.
- pas à offrir tous ses bons offices en cette circonstance.
- Ce n'est pas cela que je veux dire; mais, au contraire, que si l'Angleterre avait un intérêt quelconque à distraire un peu l'attention de la France avec la question de la Plata, elle aurait aujourd'hui une occasion excellente; nous en causions avec le senor Belgrano il n'y a qu'un ins-

Cependant... si les instructions de l'amiral Mackau l'obligent à terminer quand même cette affaire, je vous avoue que je ne vois pas comment l'Angleterre, quel que soit du reste l'intérêt qu'elle puisse avoir, parviendrait à empêcher cet arrangement.

- Ici, non; mais en France. Il sera facile, il me semble, d'empêcher la ratification du traité, s'il avait un vice, une nullité qu'on ne verra pas heureusement en France, mais qui paralyserait tout, si l'Angleterre donnait l'éveil à l'opposition française, dit don Luis au ministre qui essayait en vain de découvrir la pensée secrète des deux jeunes gens.

- Mais quel vice pourrait-on supposer? de-

manda sir Walter. - Tout simplement la signature du senor gobernador, dit Miguel. — Comment ?

- Les unitaires qui sont à Montevideo ont préparé au senor Mackau une démonstration qui, jusqu'à un certain point, ne laisse pas que d'être

un argument très fort. — Et c'est, senor del Campo ? Que la signature du senor gobernador est — Le Gouvernement britannique n'hésiterait fausse. Figurez-vous, senor Springh, que ces gens raisonnent ainsi: ils disent que, en supposant que le senor amiral Mackau ait des instructions

pour traiter à tout prix, il n'y a pas dans la république Argentine d'autorité avec laquelle il puisse traiter, que le général Rosas n'a ni pouvoir ni autorité quelconque pour faire des traités au nom de la république Argentine.



- Ah! le senor Belgrano; depuis bien longtemps je désirais avoir l'honneur de connaître ce caballero. Me donenz-vous toute la soirée, senor del Campo?
- C'est un bonheur pour moi de ne pas être tout à fait inconnu au senor Springh, répondit don Luis en s'inclinant.
- Que voulez-vous, mon jeune ami, je suis vieux, moi, et comme j'éprouve un grand plaisir à fréquenter la société des belles dames de Buenos Aires, j'apprends là les noms les plus distingués de la jeunesse de la ville.
- Chacune de vos paroles est un compliment.
- Non, non, c'est une justice, senor Belgrano; nous autre vieillards, nous sommes toujours sur le point de rendre compte de nos actions à Dieu : aussi devons-nous nous appliquer à être toujours justes et véridiques. Avez-vous vu Manuelita. senor del Campo?
 - Pas aujourd'hui, senor Springh.
- Quelle créature enchanteresse! je ne me

- fatigue pas de la voir et de lui parler. Beaucoup de personnes croient sans doute que toutes mes visites à Son Excellence ont rapport à la politique; il n'en est rien; je vais chercher auprès de cette adorable jeune fille quelque chose qui recueille mon esprit bourrelé par les ennuis des affaires. A Londres, Misie Manuelita ferait fureur. - Et son père? demanda don Luis qu'un re-
- gard de son ami arrêta net. - Son père... le senor général Rosas... voyez-
- vous, à Londres,
- Il serait malade, reprit don Miguel pour sauver au ministre l'embarras de sa situation. Oui, le climat de Londres est détestable.
- Avez-vous été en Europe, senor del Campo? Non, senor, mais je compte aller y passer
- quelques années. - Bientôt?
- Oui; mais pas aussitôt toutefois que l'arrivéei ci du senor de Mackau, dit le jeune homme, qui voulait donner un autre tour à la conversa-
- Comment! le vice-amiral de Mackau est arrivé déjà?
 - Vous l'ignoriez, senor Springh? Sur l'honneur.
- Eh bien, il est arrivé. — Ici ?
- Non ; à Montevideo, avant-hier à une heure après midi.
 - Son Excellence le sait-il? Supposez-vous que, moi le sachant, Son Ex-
- cellence le gobernador le puisse ignorer?
- C'est vrai, c'est vrai. Cependant il est singu-

A LA TV ROMANDE: UNE ÉMISSION DISCUTÉE

laire et un enfant », Pierre Nicole a réalisé une enquête présentée par J.-F. Nicod et P.-H. Zoller, lundi à la TV romande, sous la rubrique « Profils ». Nous ne chicanerons pas sur le titre, malgré que l'une des quatre jeunes femmes - celle dont le mari a le salaire le plus bas ne travaille justement pas. Cela est un détail et son cas pouvait servir de comparaison, avec les trois autres.

Alors que nous nous demandions ce que peut représenter la valeur réelle de ce genre de mini-enquête, où l'on choisit quelques cas extrêmes qui assurent plus la valeur spectaculaire du sujet, qu'ils n'aident à résoudre le problème, nous avons été interpellé par plusieurs de nos lecteurs. Nous n'avons pas la place de résumer toutes leurs observations et prises de position, et nous nous contenterons de vous en soumettre les principales :

 Pourquoi avoir choisi un ouvrier électricien ayant une épouse exerçant le métier de sage-femme, particulièrement intéressant, plutôt que celui d'une femme obligée de travailler à la chaîne en raison de l'insuffisance du salaire de son mari. Ce cas est pourtant plus généralisé que celui qu'on a illustré.

Alors que, dans trois exemples, on s'efforce de nous faire pénétrer dans la vie de tous les jours des ménages, dans le quatrième - celui d'un architecte ayant épousé une graphiste particulièrement contestataire on nous soumet presque exclusivement les portraits en gros plan des deux époux. On en vient à se demander si on a voulu cacher le cadre dans lequel vit ce couple qui totalise 2900 francs de salaire par mois, et n'en conteste pas moins - ce qui est son droit — le régime capitaliste sous lequel nous vivons. Ou bien a-t-on voulu choquer par des déclarations dans le genre de celles-ci? Ce n'est pas parce qu'on a accouché qu'on est plus capable de soigner son enfant qu'une nurse. La collectivité devrait s'occuper des enfants en bas âge et

de leur éducation. Cette dernière affirmation est valable croyons-nous, pour les couples où le chef de famille ne gagne pas assez. Elle est beaucoup moins valable lorsqu'on se décharge de ses responsabilités sur la collectivité, qui est chargée d'en assumer les frais, par le fait que le couple tient à vivre à sa guise, préfère ses aises plutôt que de s'occuper d'un enfant qui n'a pas été mis au monde par la collectivité, mais bien par sa mère.

enfin, plusieurs contestent le fait que pour soi-disant s'émanciper une femme doive travailler. Une mère de famille qui s'occupe de ses enfants, et a choisi librement de le faire, est, selon eux, tout aussi émancipée qu'une femme obligée de se rendre à l'usine ou que des hommes exerçant certains métiers que seule l'obligation de gagner leur vie les contraint à exercer.

Après cela, plus qu'avant, nous continuons à nous demander si ce genre d'information éclaire vraiment certains problèmes? Ou si, au contraire, le résultat ne se solde que par une sorte de controverse partant d'éléments trop dilués ou trop choisis pour être valables.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Le concours rajeuni de l'Observatoire cantonal

a été un « petit » concours du fait que la catégorie principale, celle des montres-bracelets, en était exclue par décision du Conseil d'Etat du 26 avril 1968. Cette décision découlait de la nécessité d'une revision totale du règlement de concours des montres-bracelets. Un concours d'essai, suivant la nouvelle formule, a eu lieu néanmoins sous une forme non nominative, c'est-à-dire sans indication, dans le classement publié, des noms des concurrents. Les résultats de ce concours d'essai ne peuvent être interprétés que par les participants; et ne présentent donc pas d'intérêt pour le public. Sauf imprévu, la nouvelle formule sera appliquée en 1969 dans un concours nominatif. Contrairement à l'ancienne formule, qui ne prévoyait que des épreuves statiques, la nouvelle formule introduit des épreuves dynamiques, c'est-à-dire la résistance aux chocs et autres contraintes (températures et champs magnétiques). Les nouvelles épreuves sont très sélectives; en effet, le concours d'essai a nettement départagé les concurrents et relégué au second plan des marques de grand renom.

Dans les autres catégories, le concours s'est déroulé comme de coutume. A relever quelques records battus (entre parenthèses les records précédents):

1. Catégorie horloges portatives,

de celle de leurs illustrations, des

Le concours chronométrique de 1968 chronomètres à quartz: nombre de classement 0,0106 (0,0135) pour pièce individuelle par la maison Voumard (régleur: M. J. Schaad).

2. Catégorie chronomètres de marine à quartz: nombre de classement 0,635 (0,1199) pour série de quatre pièces par Ebauches S. A. (régleurs: MM. R. Ludi et R. Bolomey).

3. Catégorie chronomètres de bord à balancier-spiral: nombre de classement 1,54 (1,65) pour pièce individuelle par la maison Zénith (régleur: M. R.

4. Catégorie chronomètres de poche à quartz: nombre de classement 0,1344 (0,247) pour pièce individuelle et 0,2167 (0,291) pour série de quatre pièces par le Centre Electronique Horloger S. A. (régleur: M. F. Niklès). Ces chronomètres sont en réalité des chronomètres-bracelets, admis dans la catégorie « poche » à la suite de la suppression temporaire de la catégorie « bracelet ».

5. Catégorie chronomètres de poche à résonateur acoustique: nombre de classement 0,69 (0,93) pour pièce individuelle par le Centre Electronique Horloger S. A. (régleur: M. A. Brielmann). Cette pièce était en réalité également un chronomètre-bracelet.

Le Prix du centenaire de 2000 francs institué et offert par le Conseil d'Etat a été attribué à M. Mex Hetzel pour son travail de pionnier dans le domaine des montres à résonateur acoustique.

Le Prix Guillaume, la récompense aux régleurs qui ont réalisé les meilleurs résultats, a pu être distribué grâce aux généreux dons offerts par les Fabriques de Spiraux Réunies S. A., Nivarox S. A., Ebauches S. A. et l'Association suisse des fabricants d'horlogerie.

MOINS 28 DEGRÉS A LA BRÉVINE

Vendredi, à 7 h., la gendarmerie de La Brévine a enregistré une température de moins 28 degrés au centre du village. La bise étant tombée, le froid s'était fait rapidement plus vif, passant de moins 10 degrés jeudi matin à moins 20 degrés jeudi soir et à moins 24 degrés peu avant minuit.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Boncourt: Chasse à l'homme

Dans la soirée de mercredi à jeudi, quatre jeunes gens se sont évadés de l'établissement d'Enggistein, près de Worb. Ayant volé une voiture, ils parvinrent à Boncourt. Là, deux d'entre eux essayèrent de passer la frontière à pied. Un douanier les repéra et les remit à la police. Cependant, les deux autres firent demi-tour et partirent en auto en direction de Courgenay. Ils y brûlèrent un barrage de police, qui avait été avisé. Mais les agents Christe et Neukomm se mirent à leur poursuite. A Cornol, ils tirèrent deux coups de semonce, puis, les malandrins n'obtempérant pas, un coup de feu dans la vitre. Les fugitifs décidèrent alors de s'arrêter et se rendirent.

MOUTIER: Retrouvé. — La police cantonale a réussi à identifier le chauffeur d'un camion qui, mercredi à 11 h., alors qu'il circulait à la rue des Gorges, a arraché avec l'arrière de sa remorque deux piliers d'un mur et endommagé un candélabre, dont une partie est tombée sur une voiture qui suivait le camion. Le chauffeur du train routier, qui travaille pour le compte d'une entreprise de Courtelary, a continué sa route, sous prétexte qu'il n'avait rien remarqué. Il a été appréhendé à son domicile par la police cantonale. Le montant des dégâts est évalué à 200 fr. (w.)

DELÉMONT: Le Parti socialiste déposera une plainte. — Le comité de la section de Delémont du Parti socialiste suisse (PSS) s'est réuni jeudi soir sous la présidence d'H. Parrat, préfet. Après avoir examiné diverses affaires internes, il s'est occupé de la récente nomination, par le Conseil communal des membres des commissions municipales. Il a constaté que ses propositions n'ont pas été agréées par l'autorité locale. Conformément au mandat recu lors de l'assemblée du parti, le 31 janvier dernier, il a pris la décision de déposer plainte à ce sujet. Les motifs et les termes de la plainte, qui sera déposée dans le délai légal à la Préfecture de Delémont, ont été arrêtés et approuvés.

Une initiative intelligente

En 1969, les conférences officielles du corps enseignant primaire et préprofessionnel auront lieu avant la fin de l'année scolaire, entre les examens et les vacances de printemps. Elles seront consacrées en partie à tout ce qui concerne la connaissance du pays (étude du milieu social). De caractère essentiellement pratique, les conférences seront organisées pour cela dans des endroits inhabituels, selon le plan suivant:

Jeudi 20 mars, à Cressier, pour le district de Neuchâtel: vendredi 21 mars, à Môtiers, pour le district du Val-de-Travers; lundi 24 mars, à Boudry, pour le district de Boudry; mardi 25 mars, à Valangin, pour le district du Val-de-Ruz; jeudi 27 mars, aux Brenets, pour le district du Locle; vendredi 28 mars, à La Chaux-de-Fonds, pour le district de La Chauxde-Fonds.

Si le fait que plusieurs de ces conférences ne seront pas organisées à l'endroit habituel ne donne pas lieu à commentaire, on se félicitera, en revanche, qu'on les ait placées avant la fin de l'année scolaire. En effet, trop souvent, au grand dam des enseignants et des élèves, lesdites conférences ont été fixées, naguère, au début de l'année scolaire, ce qui causait des perturbations désagréables.

LES PONTS-DE-MARTEL: Il renverse deux piétons. — Circulant aux Ponts-de-Martel, un automobiliste de La Brévine a dérapé et a renversé deux piétons marchant au bord de la chaussée. Il s'agit de M. V. Montandon, de Noiraigue, et de M. C. Wagner, de Fleurier. Seul le premier a été

Décisions des radicaux

Les assises radicales se sont déroulées hier soir à Neuchâtel sous la présidence de Me M. Favre. Une résolution a été votée, elle propose pour le Conseil d'Etat la reconduction de la formule actuelle, c'est-à-dire une liste de 3 candidats, soit 2 radicaux, MM. Carlos Grosjean et Yann Richter, et un libéral, M. François Jeanneret. Pour le Grand Conseil un resserrement des liens entre radicaux, libéraux et progressistes nationaux d'abord et tous ceux ensuite qui voudraient se joindre à leur action.

DEUX INITIATIVES DU POP. -Le POP qui annonçait depuis longtemps son intention de lancer deux initiatives législatives, a attendu la période préélectorale pour déposer ses demandes à la chancellerie cantonale. L'une concerne l'augmentation des allocations familiales, l'autre un allégement des impôts des petits et moyens contribuables.

COUVET: Sauvés de justesse. — M^{me} J. Jimenez était sortie faire ses courses et avait enfermé ses trois gosses de 2 à 4 ans dans une chambre.

Des habitants de la maison entendirent soudain des appels au secours. et apercurent l'aîné des enfants à une fenêtre d'où sortait une épaisse fumée. Les voisins purent sortir les gosses en enfonçant une porte et enrayer le sinistre. Les premiers secours furent immédiatement sur place.

Il est probable que ce début d'incendie ait été causé par l'imprudence des enfants. La chambre et les meubles ont été brûlés, mais grâce à une rapide intervention, trois mioches ont eu la vie sauve.

Le Locle

AU TRIBUNAL DE POLICE. Sous la présidence de J.-L. Duvanel, le tribunal a donné connaissance d'un jugement consécutif à un accrochage survenu entre une voiture et un camion à la Combe-Girard, P.-A. G., conducteur de la voiture est condamné à 20 fr. d'amende et 30 fr. de frais. A. G. qui n'avait pas accordé la priorité à une autre voiture à la rue du Jardin paiera 20 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA CASINO: 20.30, «Willy Penny le Solitaire». CINÉMA LUX: 20.30, «Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur» PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative jusqu'à 21 h (Dès 21 h. le No 17 renseigne.)



La Chaux-de-Fonds

Sympathique rencontre avec un écrivain

Il y a quelques semaines, à sa sortie de presse, nous avons salué avec plaisir le nouveau roman de Jean-Pierre Sidler. « Fumée dans le Crépuscule ». Ses deux premiers ouvrages « Les Horizons bleus » et « L'Etranger dans la Vallée », nous l'avaient fait classer comme un écrivain régionaliste, qui chante les beautés de son terroir, de ses hautes vallées rudes et attachantes. Nous le prenions pour un homme attaché à leur passé, qui garde une certaine nostalgie des métiers qui disparaissent, tourbier, verrier, meunier, charbonnier, dont les exploitations artisanales, ne sont plus que ruines, que l'on retrouve au bord de notre Doubs, de nos marais, dans les clairières de nos forêts. Dans « Fumée dans le Crépuscule », J.-P. Sidler semble vouloir élargir son champ d'action. Géographiquement, il ne va pas loin, puisqu'il vous conduit dans les magnifiques forêts de hêtres de Provence, qui dominent le lac de Neuchâtel, mais il va plus avant lorsqu'il décrit la véritable résurrection du personnage principal de son récit, son réapprentissage et sa découverte

COMMUNIQUÉS

Cinéma-Théâtre ABC. — Cette semaine, et our trois jours seulement, de vendredi à pour trois jours seulement, de vendredi à dimanche (15 h. et 20 h. 30), le plus haut sommet de la comédie anglaise: Lady Killers (Tueurs de Dames), le chef-d'œuvre d'Alexandre Mackendrick, d'un humour féroce, avec Alec Guinness et Peter Sellers. Une comédie policière à l'humour fou et aux mille gags: à pleurer de rirel 16 ans.

à pleurer de rirel 16 ans.

Téléski du Chapeau-Râblé. — Dans le courant de l'été 1968, une installation de remontée mécanique a été construite sur les pentes de la Recorne. Cette installation est unique en son genre en Suisse, puisqu'elle se situe à 15 minutes seulement du centre d'une ville de plus de 40 000 habitants.

L'appareil de remontée a une longueur de 500 m. environ pour une dénivellation de 140 m. Trois pistes ont été aménagées, une piste rouge, une bleue et une verte, ce qui donne un total de deux mille mètres de pistes praticables pour toutes les catégories de skieurs. Un réseau d'éclairage installé par les soins des Services industriels complète heureusement les installations sportives de notre ville, puisqu'il permet aux fervents de ce magnifique sport de skier tous les soirs sur environ 1500 m. de pistes éclairées, à une cadence de 1000 personnes à l'heure.

l'heure.

Le grand succès de cette réalisation a permis aux 100 000 skieurs qui ont utilisé le téléski durant le premier mois d'exploitation, d'admirer le magnifique panorama de la ville de La Chaux-de-Fonds et des montagnes environnantes que nous avons depuis le Chapeau-Rāblé.

CARNET DU JOUR

Cinémas

CORSO: 20.30, «Les Oiseaux vont mourir au

Pérou». 20.30, «Le Dernier Jour de la Colère». EDEN: 20.30, «2001 l'Odyssée de l'Espace». PLAZA 20.30, «2001 l'Odyssée de l'Espace». RITZ: 20.30, «Coup de Maître au Service de Sa Majesté britannique». SCALA: 20.30, «L'Etrangleur de Boston».

ABC: 20.30, «Lady Killers».

Divers

MUSEE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, 18 artistes de Winterthour. MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, (Dès 22 h. appeler le No 11.)

de l'amour. Un roman sain et solide comme la forêt qui lui sert de cadre et tout aussi rempli de mystère que le sont nos grands bois. Au fond. une chose à lire et qui ne peut causer que du plaisir.

ENTRE AMIS CHEZ L'AUTEUR

Nous avons été convié avec d'autres confrères et M. Wille, libraire, à discuter avec J.-P. Sidler, qui était entouré de son illustrateur M. F. Maire, qui a su garder l'atmosphère voulue et créée par l'auteur, M. F. Duperret, directeur de Typoffset, son éditeur et son collaborateur, M. R. Garmatter. La conversation, qui avait pour but de définir les problèmes que posent l'illustration du terroir, la diffusion de notre littérature régionale, de l'expression en général, s'est déroulée à bâtons rompus sur un mode aimable et familial. Nous avons parlé de la couleur des couvertures de romans, lecteurs.

moyens de diffusion et, surtout, de la manière dont l'auteur travaille à ses ouvrages. Ainsi nous avons appris que J.-P. Sidler mettait de huit mois à un an et demi pour écrire un de ses romans, et qu'il en avait un nouveau en travail. En sortant de cette aimable réunion, qui s'est déroulée dans le logement de l'écrivain, au dixième étage du Centre pour invalides, nous avions l'impression que J.-P. Sidler, comme le héros de son dernier livre, avait eu la force de volonté nécessaire de se recycler, pour employer un mot à la mode, et que le fait d'écrire lui a beaucoup aider. Nous en sommes heureux pour cet homme durement frappé par la maladie en pleine force de l'âge, et pour sa gentile famille. Espérons que le cercle d'amis qui est réuni autour de lui s'agrandisse et que se multiplient ses

Un débat sur les produits de lessive

le groupe local de la FRC (Fédération romande des consommatrices) a organisé une conférence-débat sur les produits de lessive.

M^{me} Porret, présidente, a rappelé les buts de la fédération : Atteindre le plus grand nombre d'acheteurs, leur apprendre à observer, à se défendre, à choisir avec discernement, à lutter contre les prix surfaits.

C'est M. Virgilio, droguiste à Fleurier, qui a bien voulu introduire le sujet, souhaitant aider les consommatrices perplexes et souvent indécises devant l'abondance et le renouvellement des produits de lessive.

Il est vrai que la journée de lessive n'est plus une corvée comme il y a encore vingt ans. La machine a remplacé la lessiveuse professionnelle et les fabricants de produits de lessive ont dû faire face à de nouveaux problèmes : celui du prélavage rapide, de la dureté de l'eau, du dosage des produits moussants pour éviter des débordements, etc.

M. Virgilio a détaillé la composition des divers produits, qu'il s'agisse des lessives à base de savon, des lessives synthétiques ou encore des lessives mixtes. Aucune sorte de lessive n'est à priori meilleure et le principal est de bien sérier le linge à laver : linge blanc, linge de couleur, linge fin, lainages, mais aussi linge de table avec taches d'origine organique pour lequel on emploiera une poudre avec adjonction d'enzymes (biologique). Linge fin blanc (poudre avec azurant optique). Linge fin de couleurs (poudre sans azurant optique), etc.

La concurrence aidant, les produits se sont sans cesse améliorés et le marché très important qu'ils représentent explique, en partie du moins, la publi-

Devant une telle abondance de matière, la discussion ne manqua pas d'être intéressante, tant par les questions pratiques, que par celles d'un

degré plus général. Les auditrices et consommatrices s'intéressent à la quantité de produits à employer, à la protection des eaux, à l'usure du linge et de la machine. Plusieurs d'entre elles réclament un étiquetage plus sérieux et l'indication du poids sur le paquet ; celui-ci variet-il avec l'humidité et le stockage? Qu'on indique le poids au remplissage et l'on pourra comparer utilement les prix et savoir si les actions, rabais divers, paquets géants sont réellement intéressants. La FRC s'est toujours préoccupée de l'étiquetage; elle espère qu'à force de le réclamer aux fabricants, ils comprendront que c'est une exigence légitime.

Lors d'une telle soirée, on se rend compte que les acheteuses désirent être informées et que la publicité des produits de lessive apporte plus de slogans tapageurs que de renseignements utiles.

Ski

Championnats romands de ski des A. N.

La section de La Chaux-de-Fonds des Amis de la Nature organise les 8 et 9 février, à la Serment (Tête-de-Ran) les championnats romands de ski de notre association. 90 coureurs inscrits.

Programme: samedi, 15 h. 30, course de fond. Départ et arrivée devant le chalet.

Dimanche dès 8 h., deux manches de slalom spécial et deux de slalom géant sur les pentes du téléski de la

GENÈVE

Pétition 5000 logements

Les syndicats de salariés et le problème du logement

Le mouvement ouvrier, comprenant toutes les organisations syndicales, politiques et coopératives, a toujours considéré, et de tout temps, le logement comme étant l'élément essentiel de la vie et de la famille.

Sans cesse, avec opiniâtreté, et au fur et à mesure du développement des techniques de l'habitat, les syndicats ont réclamé et exigé la démolition des taudis (qui étaient dénoncés sous le terme de « maisons qui tuent »), la disparition des baraques à loger, l'installation dans les appartements populaires de l'eau courante, du gaz, de l'électricité, des W.-C., des chambres de bains et autre confort; toutes choses qui étaient presque inexistantes au début de ce siècle dans les logements ouvriers.

Particulièrement ces dernières années, les syndicats ont agi efficacement en étant les premiers à créer et à promouvoir des coopératives d'habitation sans but lucratif, afin d'utiliser les subventions fédérales, cantonales et communales destinées à la construction de logements à loyers modérés et contrôlés.

Sur le plan social, rappelons l'action particulièrement énergique, menée dès 1960 par les syndicats genevois, qui a forcé le gouvernement d'alors à s'engager dans la construction en régie directe d'un nombre important de logements.

PLAN DE CONSTRUCTION

Au début de l'année 1962, l'Union des syndicats du canton de Genève adressait un mémoire avec des propositions concrètes d'un plan de construction dont nous extrayons notamment ceci:

- 1. L'Etat de Genève doit instituer un service public de construction de logements.
- 2. L'Etat doit acquérir à cet effet les terrains encore disponibles dans certaines régions de la campagne genevoise.

Qurante-neuvième congrès annuel de l'UNES à Genève

Le quarante-neuvième congrès annuel de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) se tiendra à Genève, du 14 au 16 février 1969. Il aura lieu à l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) dont l'Association des étudiants constitue une section indépendante de l'UNES depuis sa séparation d'avec l'Association générale des étudiants de l'Université de Genève, en 1963.

Le point principal de l'ordre du jour de ce congrès annuel sera la discussion sur la cogestion estudiantine. Plusieurs exeprts participeront à une séance de travail sur ce sujet et notamment M. le professeur Imboden, président du Conseil de la science, M. le conseiller d'Etat Kohler, président février, les délégués du 49° congrès de l'UNES seront reçus par les autorités du canton et de la ville de Genève.

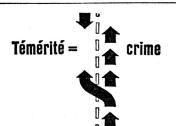
Le congrès délibérera sur un document de travail contenant les demandes de cogestion des étudiants dans les universités de Suisse. En outre, le bureau proposera que l'UNES se retire de la conférence internationale des étudiants (CIE).

Seront également présentés des projets d'une réforme à court et à long terme du système des bourses, d'une motion d'orientation générale sur la coopération internationale et sur les études des étrangers en Suisse, des propositions pour une revision de la représentation des étudiants ainsi que sur l'information et la coopération entre l'UNES et les étudiants.

L'Union nationale des étudiants de Tchécoslovaquie enverra une délégation au congrès de l'UNES.

Mémento genevois

CASINO-THÉATRE, tél. 24 20 37, à 20 h. 45. — «Le Sac», 3 actes gais d'André Lang Joués par Henri Lauriac, Jane Savigny, Jo-Johnny, J.-C. Fontana, Denis-Michel, Danièle Ricchet, Françoise Descreudres. Brochet, Françoise Descœudres.



3. Sur ces terrains, le service public de construction de logements a pour tâche de faire bâtir sous sa responsabilité.

4. Les logements doivent être conformes aux modules déjà admis dans les lois antérieures de subventionnement.

5. Le nombre de pièces habitables mis à disposition est attribué selon les normes des règlements légaux.

6. Le prix des loyers est fixé de façon que les intérêts et les capitaux investis ne soient pas une charge pour l'Etat.

7. Des dégrèvements seront consen-

tis aux retraités de l'AVS et de l'AI. 8. Le financement sera garanti par l'Etat de Genève, en faisant appel aux fonds de l'AVS fédérale et cantonale et des établissements financiers officiels cantonaux de la Caisse Hypothécaire et de la Caisse d'Epargne, qui d'ailleurs pourraient lancer un emprunt auprès de toute la popula-

tion et de ses institutions genevoises.

ACCROISSEMENT

DE TRENTE MILLE HABITANTS

L'action persévérante des syndicats avait abouti puisque, pour l'année 1964, Genève pouvait compter 13 623 appartements nouveaux, alors que pour 1968 il faut compter 5717 logements construits, dont à déduire ceux de plusieurs dizaines d'anciens immeubles locatifs démolis. Il faut encore considérer l'aggravation du besoin de logements résultant de l'accroissement pendant la même période de quelque trente mille habitants.

Ceci démontre que ce n'est pas d'aujourd'hui, ni de cette année, que les syndicalistes sont convaincus que, pour enrayer sérieusement la pénurie de logements et l'exploitation éhontée des locataires, il est indispensable que le logement soit considéré comme l'un des éléments essentiels de la vie qui doit être soustrait à la cupidité des spéculateurs.

Cet élément essentiel de la vie humaine étant considéré, il est normal et indispensable que parallèlement à l'existence de sociétés privées d'exploitation d'immeubles (et des locataires), un véritable service public du logement soit inséré dans le système actuel de la sécurité sociale.

C'est précisément dans ce but qu'à la fin de l'année dernière une assemblée des délégués de l'Union des syndicats a décidé d'accentuer son action pour un contrôle efficace des loyers et surtout d'exiger la construction de logements directement par l'initiative publique, afin de lutter non seulement contre le prix exorbitant des loyers, mais aussi de résorber la pénurie de logements à loyer convenable.

GRAND MARGOTTON

Organisé par la section socialiste de Lancy

Samedi 8 février 1969, de 16 à 2 h.

Café du Carrefour, Grand-Lancy (trolley 4)

De la musique - De la gaîté - Magnifiques lots

toliakiti,

Le public est informé que le bâtiment provisoire de la halle de Rive au Pré-l'Evêque sera définitivement fermé dès et y compris

le lundi 17 février 1969.

17 février 1969.

Les commerces déplacés dans la nouvelle halle de Rive, boulevard Helvétique 29-rue Pierre-Fatio 17, reprendront leur activité à partir du mardi 18 février 1969, à 7 h. Aucune vente n'aura lieu le lundi

> Le secrétaire général du Conseil administratif

R. MÉROZ

Abonnez-vous à notre journal

Grand Théâtre de Genève

Abonnement : mardi 18, jeudi 20, samedi 22 et mardi 25 février 1969 à 20 h. 30 ors abonnement : vendredi 28 février à 20 h. 30 Ouverture des portes à 20 h.

Arrane

de Richard Strauss Livret de Hugo von Hofmannsthal L'ouvrage sera chanté en allemand

Chef d'orchestre : Peter Maag Mise en scène de Günther Rennert réalisée par Peter Brenner Décors et costumes : Ita Maximowna (Production du Festival de Salzbourg)

(Production du Festival de Salzbourg)
avec
Caterina Alda — Gisèle Bobillier — Mady Mesplé
Basia Retchitzka — Elisabeth Söderström
Teresa Stich-Randall — François Castel
Jean Cox — Andrew Foldi — Robert Kerns
Leonard Päckl — Ralph Telasko
Richard van Vrooman
Orchestre de la Suisse romande
Chœur du Grand Théâtre

Location: mardi 11 février de 10 h. à 19 h.
Dès mercredi 12 février de 10 h. à 12 h. 30
et de 15 h. à 19 h. Samedi fermeture à 17 h.
Distribution des jetons de priorité:
mardi 11 février à 8 h. Validité jusqu'à 15 h.
Prix des places: de Fr. 4. - à Fr. 40.Réservations par téléphone:
à partir du 12 février (25 62 60)
8° spectacle de l'abonnement

Offres d'emploi

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir le

au Muséum d'histoire naturelle

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- être porteurs d'un diplôme de maturité ou d'un certificat d'employé de commerce;
- être bons organisateurs;
- avoir de l'esprit d'initiative;
- être aptes à diriger du personnel.

Le classement dans l'échelle des traitements et le salaire correspondant dépendront des connaissances et des aptitudes du candidat.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, et au Musée d'art et d'histoire, rue Charles-Galland.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtelde-Ville 4, avec la mention « Secrétaire ».

> Le secrétaire général du Conseil administratif: R. MÉROZ

***OUI » A LA CONSTRUCTION**

Tandis que des milliers de locataires attendent désespérément un logement d'un loyer abordable, seuls 5717 logements étaient en construction en septembre 1968 contre 13 623 en 1964!

Pour briser le monopole des régies, pour donner à chacun un chez-soi, 5000 logements doivent être mis sans retard en chantier!



Tous les soirs à 20 h. 45 sauf les lundis

d'André LANG Dimanches: MATINÉE, 14 h. 30

OFFRES D'EMPLOI

VILLE DE CAROUGE

Une inscription publique est ouverte pour des emplois de

cantonniers au Service de la voirie

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- jouir d'une bonne santé;
- être âgés de moins de 27 ans; les candidats dépassant cet âge et jusqu'à 40 ans révolus ne pourront être nommés que s'ils remplissent les conditions spéciales de la caisse de retraite;
- être de nationalité suisse et, pour les Confédérés, domiciliés à Genève. A titre égal, la préférence sera donnée à un citoyen genevois.

Tous renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à la caisse municipale de la mairie, place du Marché 14, 2e étage.

Les offres manuscrites, accompagnées du questionnaire et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat de la mairie, jusqu'au Carouge, le 30 janvier 1969.

> Edouard TERRIER conseiller administratif délégué.

Département de l'instruction publique

secrétaire sténodactylo

à mi-temps

Conditions requises:

- connaissance de la sténo dactylographie et des travaux de bureau
- nationalité suisse

Date d'entrée à convenir.

Salaire en rapport avec les qualifications selon l'échelle des traitements de l'administration cantonale.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitæ et copies de certificats au Service financier du département, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1211 Genève 3.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche un(e)

secrétaire dactylographe

à temps partiel (deux heures par jour) avec connaissances d'anglais et doué(e) d'initiative. Il s'agit d'un poste indépendant qui pourrait convenir à une personne d'un certain âge. L'engagement est prévu pour une durée de six mois avec possibilité de prolongation.

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir. Faire offres avec curriculum vitae à M. G. Stucki, chef du personnel, Université de Genève, 3, rue de Candolle.

VAUD

Les circonstances de la vie politique

PLUS RICHE QU'ON NE LE CROIT?

Lu dans la «Feuille d'Avis du District d'Aigle » sous la signature de M^m R. Jaggi:

« S'il est une idée nettement ancrée dans l'esprit du public, c'est bien celle que la Suisse alémanique, économiquement parlant, est très en avance sur la Suisse romande. C'est si vrai qu'il y a quelques années un forum avant été consacré, à Lausanne, à «La Suisse romande, pays sousdéveloppé ». On serait sans doute plus poli aujourd'hui et on dirait «pays en voie de développement».

» On sait qu'on a pris l'habitude de juger du degré de développement des pays en comparant le pouvoir d'achat moyen de leurs habitants, plus celui-ci est élevé, plus le pays est développé. A ce petit test, la Suisse se classe, sauf erreur, au 3° rang dans le monde. Mais la Suisse, c'est aussi 22 cantons, 25 Etats fort divers. Et, si l'on en croit le bulletin de la Chambre de commerce germanosuisse, la Suisse romande ne se porte pas si mal que cela, à l'exception toutefois de Fribourg.

»En admettant un index du nouvoir d'achat moven pour toute la Suisse de 100 points, on trouve au premier rang Bâle-Ville avec 158,3. Mais il est suivi immédiatement de Genève (151,1) qui précède Zurich (125,9) et Vaud (109,7).

» Neuchâtel (98,5) et le Valais (85,4) sont dans une moyenne honorable.

»Le canton de Fribourg, par contre, avec 55,1 points, se classe dans les derniers. A titre de comparaison, citons encore Argovie, très industrialisé, qui n'atteint que 84,1 points et Berne, canton que l'on a l'habitude de considérer comme riche, et qui n'obtient que 90 points, soit 19,7 de moins que Vaud. »

Les remarques de M^{me} Jaggi sont intéressantes, mais les statistiques du bulletin de la Chambre germano-suisse sont-elles bien exactor first and antique of the control of the con

LES LIBÉRAUX POUR UNE THÉOCRATIE

Rendant compte d'une soirée du Parti libéral urbigène, le « Journal d'Yverdon » écrit:

«On entendit ensuite M. Geor-Thévoz qui déclara sans ambages que si le résultat complémentaire de l'élection au Conseil d'Etat n'avait pas répondu à l'attente des dirigeants du parti, ceux-ci n'étaient pas pour autant découragés.

» En paraphrasant une pensée du philosophe français, Joseph de Maistre, déclara: la lutte est un élément constitutif de la vitalité d'un parti, et que, conséquemment, il a été bon pour le Parti libéral de se mesurer dans la lice politique, y renoncer, eût été au préalable émettre une déclaration d'impuissance. »

Que le président cantonal du Parti libéral vaudois prenne son inspiration chez Joseph de Maistre, voilà qui ne laisse pas d'être inquiétant. Cet écrivain ne fut-il pas un fervent thuriféraire des régimes théocratiques et ne voulait-il pas faire du pape le chef d'une république européenne?

NYON

UNE CERTAINE CONFUSION

Nous lisons dans le «Journal de Nyon »:

«On sait par expérience que les Nyonnais sont, en général, peu enclins à se déplacer lors des manifestations locales à caractère culturel. A ce titre, bien des associations en ont fait l'expérience, ne serait-ce que l'ADIN, mercredi soir. Dans le cadre de son activité, ce groupement organise des conférences, plus particulièrement destinées à l'ensemble de la population; c'est un de ses buts. Tout au plus trente personnes ont assisté à la salle de la Colombière à la causerie-débat que donnait M° Gafner, président du Comité olympique suisse. C'était là, à n'en point douter, une tête d'affiche qui eût dû remuer à tout le moins les milieux sportifs! Même pas. Il est vrai aussi que certaines manifestations, qui ne font pas appel à une part de snobisme sont désormais définitivement condamnées. C'est dommage pour tous: pour le public; navrant et désespérant pour les organisateurs qui en ont souvent les bras coupés. »

Il n'y a pas qu'à Nyon qu'on a de la peine à déranger les gens pour des manifestations culturelles. C'est là un phénomène général qu'il faudra bien élucider un jour. En ce qui concerne la conférence Gafner, ne s'agissaitil pas davantage toutefois d'une manifestation de caractère sportif plutôt que d'une conférence de caractère culturel? A lire le compte rendu, on serait tenté de le supposer. Dès lors n'eût-il pas mieux valu faire appel à un sportif qu'à un comitard? En sport, hélas, on confond trop souvent dans notre pays l'un avec l'autre!

VÉBÉ.

Chris Barber à Lausanne

Dimanche 2 février, au Théâtre municipal, Chris Barber donnait un nouveau récital en notre ville, devant une salle à moitié pleine.

Avec ses six musiciens, Chris Barber nous présentait un programme hétéroclite et très inégal en qualité. Il semble que Chris Barber, malgré ses profondes qualités de musicien qu'il nous démontra au trombone et à la basse - n'évite pas toujours le plagiat de New Orleans, ni parfois le mauvais goût dans le choix des arrangements, ni une certaine mièvrerie due principalement aux harmonies un peu sucrées. Il y eut pourtant de très beaux moments, lorsque Barber prit la basse et joua un trio avec John Crocker, étonnant clarinettiste, et S. Frorrisson, banjo et chant «Quincy », que dans ses soli de trombone.

Depuis son récital d'il y a deux ans à Lausanne, il semble que Chris Barber ne s'est pas beaucoup renouvelé et, par ce fait, que son jeu s'est un peu cristallisé, nuisant ainsi à la spontanéité qui devrait être l'idée de base dans un orchestre de jazz. J.-F. M.

LAUSANNE: Dépenses d'investissements. - Les dépenses d'investissements présumées de la ville de Lausanne en 1969 s'élèvent à plus de 105 millions de francs, dont 60 millions de crédits déjà votés et 45 millions de crédits encore à voter ces prochains mois

Un achat dont vous vous souviendrez,

c'est celui que vous aurez fait au BAZAR DE L'ALE

EWALD PETIT

Rue de l'Ale 30 · Lausanne Tél 22 22 14

Cristal Porcelaine Argenterie Cuivre Coupes Channes Challenges Plaquettes Médailles, etc.

La maison des cadeaux

INTERDIT AU PUBLIC

Jean Le Poulain, Jacques Bodoin et Micheline Dax au Théâtre municipal, les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 février, à 20 h. 30, huitième spectacle de l'abonnement des Galas Karsenty-Herbert. «Interdit au Public» triomphe du comique - la pièce la plus follement drôle de ces dernières saisons - 500 représentations au Théâtre Saint-Georges à Paris. Satire étourdissante du théâtre et de ses comédiens. Chef-d'œuvre d'animation et de cocasserie.

Il reste quelques places pour le public non abonné, notamment pour le samedi 15 février. Location ouverte le samedi 8 février, à 10 h.

La Commission administrative de la maison de retraite du Petit-Saconnex, la direction et le personnel de la maison de retraite et de l'assurance pour la vieillesse et les pensionnaires de la maison de retraite, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur **Eugène-Louis BERGIN**

ancien membre de la Commission administrative. La messe de sépulture aura lieu le vendredi 7 février, à 14 h., en l'église Saint-Joseph. Les honneurs seront rendus à l'issue du service religieux.



R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant, des repas solgnés à des prix étudiés.

UNIVERSITÉ

Le Dr S. Schneider, privat-docent, fera sa leçon inaugurale

samedi 8 février 1969, à 11 h. 15

dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet:

Introduction à la traumatologie viscérale

La leçon est publique

PERMANENT: 22 42 54 POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE



en psychiatrie HOPITAL DE CERY - PRILLY-SUR-LAUSANNE Tél. 021 / 25 55 11

Ecole cantonale vaudoise

d'infirmières et d'infirmiers

ORIENT - LAINE - MOQUETTE

MORI TAPIS

Rue du Rhône 25-27

L'école est placée sous la haute surveillance du Département de l'intérieur du canton de Vaud. Formation théorique et pratique, soins aux malades, psychologie, psychiatrie, réadaptation so-

Age d'admission: de 19 à 32 ans. Durée des études: 3 ans. Diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie. Ouverture des cours: 1er mai et 1er novembre. Délai d'inscription: 15 mars et 15 septembre.

Activité rétribuée dès le début de la formation.

CENTRE DE SPÉCIALISATION PSYCHIATRIQUE

pour infirmières et infirmiers diplômés en soins généraux. Conditions spéciales.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école.

16 ans

£.,

 $[\underline{x}]$

177

Cinémas lausannois

A. B. C. T. 22 85 82-85

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans Un crime abominable, né dans un cerveau perverti, d'après le roman d'Adam Moore, un film de Maurice Cloche

FACE D'ANGE 1re vision - Scope-Couleurs - Français

Athenee Tel. 23 24 12

14.30. 20 00 QUATRE DERNIERS JOURS 16 ans

Le film de plus célèbre du monde AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Parlé trançais

Faveurs supprimées

Atlantic T. 22 11 44-48

14.30, 17.00, 20.30 3e semaine 10 ans Ce soir, nocturne à 23 h. Unanimité de la presse un prodigieux succès de Jean Girault

LE GENDARME SE MARIE

avec la brigade du rire. Louis de Funès Jean Lefebvre, Christian Marin, Cinémascope couleur · Faveurs susp.

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 Première suisse Parlé français 16 ans

DU SABLE ET DES DIAMANTS Richard Johnson, Honor Blackman
P. Vaughan

BOULES TOL. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00 21.00 16 ans Parlé français Première vision Véritable documentaire sur la sorcellerie SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES

réalisé par Benjamin Christensen, en Suède, 1922. Cet exceptionnel chef-d'œuvre est le plus étonnant des films lantastiques, Faveurs suspendues à 21 h.

Capito e Tál. 22 81 82

14.30, 17.00, 20.30 16 ans Samedi, nocturne à 23.15 Sechnicolor, première suisse romande LE CŒUR EST UN CHASSEUR SOLITAIRE

Prix de la critique de New York, pour Alan Arkin, avec la révélation de l'an-née: Sondra Locke. Sujet exceptionnel.

Cinéc Tél. 22 74 99

14.15. 16.15 18 15 20 15 22 15 7 ans 9e semaine Le tout dernier tilm de Walt Disney LE LIVRE DE LA JUNGLE

Actualité locale: L'explosion de l'usine Carba L'art au secours de Terre des hommes : Championnat suisse de patinage à l'artistique.

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 20.30, en français 17.00, en anglais 18 ans 1re vision Un film extraordinaire de Larry Peerce New York... 3 heures du matin

L'INCIDENT Une œuvre clé du cinéma mondial

Edorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30

10

 \mathcal{L}_{pa}

Ce soir, nocturne à 23 h. 15 En couleurs - 1re vision - Parlé français Des femmes chez les monstres l LE PEUPLE DES ABIMES

avec Eric Porter, Hildegard Knef Suzanne Leich Des créatures cruelles et fantastiques!

Tél. 23 21 44

14.00, 16.00, 20.00, 22.00 16 ans Parlé français Première vision Le film extraordinaire d'Elio PETRI primé à Cannes Irène Papas, Gian Maria Volonte A CHACUN SON DU

(A Ciascuno il Suo) A 18.00 seul.: SALLAH, d'Ephraim Kiston Version originale

Metropole 76L 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30
Sam., nocturne à 23.15
Tre suisse romande Parlé français Coul.
Un western de grande classe,
de l'action, du suspense

KILLER KID

avec Anthony Steffen, Fernando Sancho

Pa ace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.15 $\mathbf{a}_{q^{\prime}}$ 1re vision, couleurs, parlé français La rentrée éblouissante de Baby Doll Kim Novak dans un film de R. Aldrich 3) LE DÉMON DES FEMMES

avec Peter Finch, Ernest Borgnine

Tél. 28 48-51

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans Première vision En couleurs Parlé en français

BALLADE D'UN PISTOLERO avec Anthony Ghidra, Al Norton

Romandie Tél. 23 47 64

14.15, 17.15, 20.30 3e semaine 12 ans Un très grand film de Georges Englund d'après le roman de Morris L West, en GRANDE PREMIERE

LES SOULIERS DE SAINT PIERRE avec Anthony Quinn, Oskar Werner, David Janssen, Vittorio de Sica, Barbara 14 Jefford, Rosemarie Dexter et Sir Laurence Olivier

Corso-Renens Tél. 24 90 55

Gregory Peck - Sophia Loren ARABESQUE

DE LAUSANNE

CAVE DE

Offres spéciales:

Vins rouges en litres (verre en plus) Montagne Rouge de table net 1.60 net 1.70 Vino da Pasto Utiel Montesson 1.90 1.90 2.— 2.— Cortez Navarre Hermitage Tarragone Portugal Rioja Rosé Pelure d'oignon Cramolin Mas Ferré Terragone 2.30 2.30 2.50 2.60 2.70 2.80 2.80 2.80 2.80 Algérie Chili Valpolicella Rouge français Algérie Hoggar Algérie «Réserve des Ruines» Algérie Tabourka arbera not noir étrange**r** Côtes-du-Rhône Goutsat Gamay romand 2.90 3.60 3.60 3.60 3.80 3.90 5.20 Beaujorais a. c Mâcon a c Macon a C Bourgogne a C. Beaujolais-Villages a. C.

Vins blancs en litres (verre en plus) Blanc de table Chasselas La Côte Fendant Murgère Féchy Fendani Ravaney

Mont-sur Rolle Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre

Tous les vins

Il suffit de téléphoner au 341795 ... nous vous apporterons tout è domicile !

Bière Warteck et Boxer

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Prague: Coup d'Etat manqué?

Des communistes pro soviétiques auraient tenté de prendre le pouvoir le mois dernier pendant les funérailles de l'étudiant Jan Palach. C'est ce qu'écrit jeudi, dans le journal des syndicats, Milan Huebl, membre du comité central du Parti communiste tchécoslovaque. Les partisans de la ligne dure qui auraient tenté ce coup d'Etat ne se seraient pas heurté aux dirigeants du Kremlin. Nous sousestimons l'angoisse de ces hommes qui n'ont plus les pieds sur terre,

poursuit M. Huebl, cependant ce n'est pas cette solution qui résoudra nos problèmes politiques.

Cet article est la première réaction officielle aux bruits qui circulaient dans le pays, rumeurs selon lesquelles un coup d'Etat aurait été à craindre. Mercredi, M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire du Parti communiste avait déclaré sans autres commentaires: « La Tchécoslovaquie a vécu durant ces derniers jours sa plus grave crise politique depuis juin dernier ».

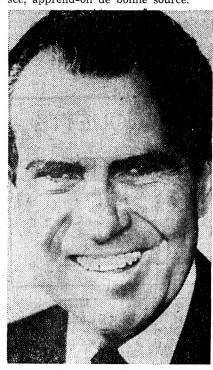
Voyage européen de M. Nixon

Le président Nixon a annoncé, jeudi au cours d'une conférence de presse télévisée, qu'il quitterait Washington le 23 février pour un voyage en Europe occidentale, qui le conduira successivement à Bruxelles, Londres, Berlin, Bonn, Rome et Paris. Il sera accompagné de M. W. Rogers, secrétaire d'Etat

Le président a indiqué qu'au cours de son séjour à Rome, il serait reçu en audience par le pape. A Bruxelles, il discutera de l'avenir de la Communauté économique européenne. Pour le président des Etats-Unis, son voyage en Europe n'est qu'un premier pas vers le renforcement et la revigoration de la communauté américano-européenne. Il constitue également la première d'une série de réunions qu'il espère pouvoir tenir dans les années à venir. M. Nixon a en outre exprimé l'espoir que la grande alliance atlantique restera cimentée.

La Maison-Blanche a communiqué jeudi le programme provisoire du voyage de M. Richard Nixon en Europe. Dimanche 23 février : départ de Washington et arrivée à Bruxelles; mardi 25: entretiens à Londres; mercredi 26: départ pour Bonn ; jeudi 27 : dans la matinée, départ de Bonn pour Berlin et dans l'après-midi, départ de Berlin pour Rome ; vendredi 28 : départ dans l'après-midi de Rome à destination de Paris.

Le président Nixon, séjournera à Paris les 28 février, 1^{er} et 2 mars prochains. Il sera, le 28 février au soir, l'hôte du général de Gaulle à un grand dîner offert en son honneur à l'Elysée, apprend-on de bonne source.



M. NIXON

M. Kossyguine revient

M. Alexis Kossyguine a fait hier soir sa première réapparition en public depuis un mois et demi, en accueillant — aux côtés de M. L. Brejnev — M. J. Kadar, premier secrétaire du parti hongrois, à son arrivée à Moscou.

La rentrée de M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement sur la scène politique après une éclipse d'un mois et demi — la plus longue absence d'un dirigeant soviétique depuis l'ère stalinienne — est interprétée à Moscou comme un indice de la stabilité de l'indice au pouvoir et de sa politique.

Il semble que dans les milieux dirigeants, dont M. Kossyguine ne fait pas partie, on n'ait pas profité de l'absence et de la maladie supposée du chef du gouvernement pour imposer une autre majorité, qui n'aurait pu être que plus rigide que la précédente, estiment les observateurs.

D'autre part, la présence de M. L. Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, à la gare de Kiev, pour accueillir M. J. Kadar, premier secrétaire du parti hongrois, a mis fin à de récentes spéculations d'origine américaines, concernant des bouleversements iminents au Kremlin.

«Extrême urgence» à l'Université de Californie

A la suite de désordres qui se sont produits mardi à l'Université de Californie, et au cours desquels vingt personnes ont été arrêtées, M. Ronald Reagan, gouverneur de l'Etat, a déclaré un « état d'extrême urgence » dans le campus de l'université et a mis la police routière de l'Etat à la disposition du shérif du comté pour assurer le maintien de l'ordre.

C'est la première fois qu'une décision de cette nature est adoptée concernant une institution d'enseignement supérieur en Californie. Un « état d'extrême urgence» avait été décrété lors des émeutes raciales de Watts à Los Angeles et du quartier de Hunters Point à San Francisco.

Des grèves d'étudiants sévissent à l'Université de Californie à Berkeley avec l'appui d'une partie du corps enseignant. Elles s'accompagnent de manifestations violentes. Le gouverneur a déclaré avoir pris la décision de faire appel à la police d'Etat après avoir reçu une lettre du président de l'université lui décrivant la situation et déclarant qu'il « ne suffit plus d'attendre que les pierres volent et que les gens soient attaqués ».

Saint-Gobain l'a emporté nettement

L'offre publique d'achat lancée par Boussois-Souchon-Neuvesel sur les actions de la compagnie de Saint-Gobain a échoué. La chambre syndicale des agents de change annonce en effet ce matin dans un communiqué que « le nombre provisoire des actions de la compagnie de Saint-Gobain présentées en réponse à l'offre publique d'achat s'élève à 843 000 ». « Ce chiffre n'étant plus susceptible que de rectifications de caractère mineur, la chambre syndicale informe le public que l'offre publique d'achat d'actions de la compagnie Saint-Gobain ne comportera pas de suite positive. » Pour que cette OPA réussisse, il aurait fallu que 3 366 000 actions au minimum soient déposées (sur les 11 533 495 que compte Saint-Gobain).

L'AXE PARIS - MADRID

Une dizaine de jours après la proclamation de l'état d'exception en Espagne, le ministre français des Affaires étrangères est allé à Madrid. Certes, il semble bien que quelques aspects publics de ce voyage aient été atténués, mais le voyage lui-même a été maintenu.

On imagine assez bien la stupeur et l'indignation des milieux démocratiques espagnols et la joie de l'entourage du général Franco. Beaucoup de gouvernements étaient dans l'embarras depuis que la réaction espagnole réutilise la méthode forte. Le geste gaulliste va leur faciliter les choses, au moins pour ceux chez qui la politique ignore autant que possible les considérations morales.

Ainsi, le gouvernement franquiste se sent sur le chemin de la réhabilitation. Aucune quarantaine sérieuse ne le menace et il peut arrêter ou déporter des centaines de gens sans qu'il ait à craindre des représailles, même provisoires. Et si d'aucuns envisageaient d'isoler le régime, le voilà assuré dès maintenant de la compréhension française.

Pourquoi dans ces conditions renoncerait-il à l'épreuve de force qu'il a engagée ? Depuis une dizaine d'années, un commencement de libéralisation avait laissé espérer au peuple espagnol des temps meilleurs. L'éloignement de la guerre civile, l'ouverture des frontières à un tourisme enrichissant et le développement des relations internationales y compris avec l'URSS — pouvaient permettre de supposer qu'une fois Franco disparu l'Espagne redeviendrait progressivement une nation au peuple majeur. La récente résurrection des pires méthodes du fascisme pouvait même à la rigueur passer pour le dernier soubresaut de la bête, sous réserve bien entendu que la résistance démocratique se sente entourée de la compréhension et du soutien international.

Le Père Noël gaulliste en a décidé autrement: il est venu sauver la face de Franco, comme il l'a fait pour Brejnev au lendemain de l'affaire tchécoslovaque. Les démocrates espagnols, socialistes, catholiques, communistes, ou même ceux d'origine phalangiste, savent dorénavant qu'un bâton les frappe avec la bénédiction de Paris.

Le gaullisme a vraiment la vocation de secouriste pour entreprise totalitaire. Récemment les élus gaullistes à l'Assemblée de Strasbourg se sont prononcés contre un rapport qu'ils ont jugé trop sévère pour les colonels grecs. Et l'embargo qui atteint Israël ne vise ni le Portugal, ni l'Union sud-africaine, ni l'Irak. Faut-il croire, avec la sagesse des nations, que « qui se ressemble s'assemble ».

En tout cas, M. Michel Debré a eu peut-être l'occasion d'un voyage instructif du point de vue gaulliste, en se renseignant sur les méthodes permettant à un pouvoir de se garantir l'avenir alors que la succession de son chef est déjà ouverte. Aurait-on estimé à Paris que la leccon valait bien le remerciement d'un voyage officiel qui, tout simplement, est dans les circonstances actuelles, une insulte à la liberté?

(Le « Populaire » de Paris.)

Claude Fuzier.

PRAGUE. — Une importante réunion groupant tous les responsables régionaux du parti et du gouvernement tehèques s'est tenue jeudi au château de Prague. Cette réunion, organisée par le bureau provisoire du Parti communiste de Bohême-Moravie, avait pour but d'unifier l'activité des organismes du parti afin de mettre en application les résolutions du Comité central en matière de politique intégions.

- LUXEMBOURG. Commencée dans un optimisme relatif, la séance de jeudi après midi du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale s'est terminée dans la confusion. On n'a pas pu éviter de constater que la France et ses partenaires n'étaient pas d'accord. Aucun texte n'a été rendu public. On a discuté très longuement sur le procès verbal et la façon dont le président du Conseil, M. Gaston Thorn, présentera vendredi à la presse les résultats des travaux.
- BUCAREST. Dans l'état actuel des choses, les grandes manœuvres de printemps du Pacte de Varsovie ne sont plus prévues en Roumanie, indique-t-on jeudi soir de source officieuse à Bucarest.
- SAIGON. Le président Thieu est intervenu indirectement dans le débat des pourparlers de paix pour souligner que le Sud ne fera aucune concession tant que le Nord n'aura pas retiré ses troupes au-delà du 17° parallèle.
- PARIS. Le commandant Frank Borman, chef de bord du vaisseau spatial « Apollo 8 » a été reçu cet aprèsmidi à l'Elysée par le général de Gaulle. A sa sortie de l'Elysée, le cosmonaute américain a déclaré: « J'ai apporté au président de la République française l'hommage du président Nixon ainsi qu'un message d'amitié et d'espoir de coopération. »
- BONN. L'ancien ministre des Finances du général de Gaulle, M. Vaélry Giscard d'Estaing, a terminé jeudi ses entretiens de deux jours à Bonn. Il a été reçu par le chancelier allemand, M. Kiesinger.

- TOKYO. Trente personnes ont trouvé la mort la nuit dernière dans l'incendie qui a ravagé un hôtel de Koriyama, au nord-est de Tokyo.
- LE CAIRE. Deux messages sur la crise du Moyen-Orient et ses éventuels développements sont parvenus jeudi au président Nasser, l'un du président Nixon et l'autre de M. L. Brejnev, indique aujourd'hui « Al Ahram ».
- BILBAO. La situation reste tendue dans toute la province de Biscaye, à la suite des grèves qui paralysent en grande partie la région industrielle de Bilbao, et de nombreux effectifs de la garde civile et de la police armée occupent les points stratégiques de la banlieue de la capitale basque. Quinze mille ouvriers de la région de Bilbao sont touchés par la grève ou les mesures de lock-out.
- MELBOURNE. Dix personnes au moins ont trouvé la mort ce matin dans un accident ferroviaire en Australie. L'express Sydney—Melbourne, a percuté à 100 km. de cette ville, un train de marchandises. indiquent les premiers rapports. Trois wagons de voyageurs ont déraillé et ont pris feu. Les sauveteurs ont déjà dégagé dix cadavres mais d'autres personnes seraient encore coincées sous les voitures accidentées. Le feu ne serait pas encore circonscrit.
- ♠ LA HAYE. Le ministre hollandais de la Justice, M. Polak, a déclaré au Parlement des Pays-Bas que le Gouvernement hollandais était prêt à accorder des permis de séjour aux Juifs désireux de quitter l'Irak.

17 HEURES SOUS LA NEIGE

Quarante-cinq passagers d'un autocar ont survécu après avoir été pendant 17 heures ensevelis sous une avalanche qui avait recouvert leur véhicule au col du Salang, dans le nord de l'Afghanistan. Les passagers ont survécu grâce au fait qu'ils avaient réussi à percer un trou dans la neige à travers le parebrise démoli de l'autocar.

Marée noire en Californie



Des mares de pétrole flottantes immenses provenant d'un forage sousmarin, ont atteint, au milieu de la semaine, les plages de Californie. Une couche épaisse gélatineuse couvre sur plusieurs kilomètres l'eau des ports de yachting de la pittoresque Santa Barbara ainsi que les plages voisines. La faune de la région est dangereusement touchée. Notre photo montre une équipe de nettoyeurs au travail.

- MULHEIM. Vingt-neuf voyageurs ont été blessés dans un accident de chemin de fer qui s'est produit jeudi matin entre les gares d'Essen et de Mulheim (Ruhr).
- NICE. Une femme de 28 ans, Hélène Borbecker, va vivre un mois de solitude complète dans un gouffre des Alpes maritimes. Elle est, en effet, descendue jeudi matin dans le gouffre Olivier, près de Nice, pour y tenter une expérience « hors du temps » d'un mois.

Un long ruban saint-gallois

Seule une photo prise de l'avion montre dans quelle mesure les travaux du réseau routier suisse avancent: ici, il s'agit de la N1 au canton de Saint-Gall qui croît de jour en jour et qui finira par lier au «monde occidental» la ville de l'OLMA.

